

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **1092** Prix : 3.000 FC

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n° MIN/CM/LMO/053/2015

309 députés l'ont confirmé

(Lire en page 12)

Union sacrée, la nouvelle majorité !

Massacres dans la région de Beni

Très en colère, Moïse Katumbi s'exprime

(Lire en page 2)



Lui aussi indigné par les tueries à Beni
J.P. Bemba appelle à une opération «d'envergure»

(Lire en page 12)

Roger Lumbala mis en examen et incarcéré en France



(Page 2)

Massacres dans la région de Beni


Très en colère, Moïse Katumbi s'exprime

Prémédités. Indiscutablement, les massacres intervenus le 31 décembre dans la région de Beni, dans la province du Nord-Kivu, avaient une signification : priver la fête de nouvel an à la population congolaise. Il ne pouvait en être autrement car personne ne saurait se montrer indifférent face à la décapitation de 22 concitoyens. Les auteurs se recrutent cette fois-ci parmi les groupes armés actifs dans la région depuis plus de deux décennies.

Ainsi, alors que d'aucuns se préoccupaient des couleurs de la Bonana, Moïse Katumbi s'est révolté de cet énième massacre gratuit qui sonne une insulte aux autorités et aux Congolais. « Des paisibles citoyens congolais ont été massacrés et décapités à la machette comme s'ils n'étaient pas des êtres humains », déplore le Président du parti politique Ensemble pour la République. Pour Moïse Katumbi, pareille barbarie ne jouit d'aucune motivation politique, économique ou autre ; tout au contraire, ce massacre de trop est une véritable humiliation pour notre pays, un discrédit pour nos institutions, un défi pour notre armée et un déshonneur pour notre élite.

Aussi, le Président Moïse Katumbi regrette-t-il qu'en dépit de l'appui de la communauté internationale, nous avons fait preuve d'incapacité collective à nous défendre et à protéger la vie dans notre pays. « Cet état de

ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE



Communiqué du Président de Ensemble

L'année 2020 s'est terminée par un bain de sang le 31 décembre dans le territoire de Beni, au Nord-Kivu, avec un bilan d'au moins 22 morts civils. Des assaillants, issus des groupes armés qui écumant la région, ont semé la mort dans les champs avoisinant le village de Tingwe et celui de Kamungu. De paisibles citoyens congolais ont été massacrés et décapités à la machette comme s'ils n'étaient pas des êtres humains.

C'en est trop ! Aucune motivation politique, aucun intérêt économique, rien ne peut expliquer une telle barbarie ! Une fois de plus, une fois de trop, notre pays est humilié, nos institutions discréditées, notre armée défiée et nos élites déshonorées. En dépit de l'appui de la Communauté internationale, notre incapacité collective à nous défendre et à protéger la vie dans notre propre pays est avérée. Cet état de fait soulève l'indignation et la colère de la Nation toute entière.

Ensemble pour la République présente d'abord ses condoléances aux familles et aux proches des victimes.

Ensemble pour la République condamne avec la dernière énergie cette nième attaque par des groupes armés incontrôlés et rappelle, si besoin en était, que de tels crimes sont imprescriptibles et que, tôt ou tard, leurs auteurs – que les autorités se doivent d'identifier – et leurs commanditaires devront être poursuivis et sanctionnés avec sévérité.

Ensemble pour la République exhorte la population congolaise dans cette partie de la République à plus de vigilance pour dénoncer les suspects et détecter tous les indices susceptibles de faciliter aux FARDC la traque et l'anéantissement de ces assaillants et la mise hors d'état de nuire de leurs complices ou commanditaires.

Ensemble pour la République rappelle qu'aux termes de la Constitution la personne humaine est sacrée. Il relève de la responsabilité de l'Autorité Publique de garantir le droit à la vie de chaque Congolais, d'assurer la sécurité des populations sur toute l'étendue de la RDC et d'accorder à la question des tueries récurrentes de la région de Beni le caractère de priorité des priorités et de première urgence nationale. Une solution définitive doit être trouvée à cette tragédie. Il y va de la crédibilité des institutions et de la dignité de notre peuple pour lesquelles il est fondé de consentir les plus grands sacrifices.

Lubumbashi, le 02 Janvier 2021

Moïse KATUMBI CHAPWE
Moïse Katumbi

Adresse : 2 bis, Avenue Banana, Quartier Tshinkela, Commune de Kintambo, Ville de Kinshasa, Rép. Dém. du Congo

fait soulève l'indignation et la colère de la Nation tout entière ». Ci-dessous, le communiqué de Ensemble pour la République.

Crimes contre l'humanité en RDC

Roger Lumbala mis en examen et incarcéré en France

L'ancien chef d'un groupe rebelle de République démocratique du Congo a été mis en examen et incarcéré samedi à Paris, accusé de «complicités de crimes contre l'humanité» commis en 2002 lors de la guerre civile, a appris lundi l'AFP auprès du parquet national antiterroriste.

Agé de 62 ans, Roger Lumbala, ancien député d'opposition, dirigeait à l'époque le Rassemblement congolais pour la démocratie nationale (RCD-N). Ce groupe armé, fondé en 1998, a été accusé par plusieurs rapports des Nations Unies d'être responsable de viols, d'exécutions sommaires, d'enlèvements, de mutilations et de cannibalisme dans la région de l'Ituri (nord-est), principalement contre les ethnies Nande et Twa (Pygmées).

Un rapport choc en 2010

Ex-ministre dans le gouvernement de transition de la RDC en 2004-2005, M. Lumbala avait réfuté ces accusations dès un premier rapport de l'ONU en 2003. Il a finalement été arrêté la semaine dernière dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte en décembre 2016 par le pôle Crimes contre l'humanité du parquet de Paris. En vertu d'une «compétence universelle»

pour les crimes les plus graves, la justice française a la possibilité de poursuivre et de condamner les auteurs et les complices de ces crimes lorsqu'ils se trouvent sur le territoire français.

A l'issue de sa garde à vue à l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité (OCLCH), M. Lumbala a été présenté samedi à un juge d'instruction qui l'a mis en examen pour «complicités de crimes contre l'humanité» et «participation à un groupement formé en vue de commettre» ces crimes, «dans le cadre de l'opération armée dite 'Effacer le tableau'», a précisé le parquet national antiterroriste.

M. Lumbala a été placé en détention provisoire. «Il s'agit de la première mise en examen dans le cadre d'une procédure judiciaire ouverte sur la base du rapport Mapping de l'ONU concernant les violations les plus graves des droits de l'Homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003» en RDC, s'est félicité le parquet national antiterroriste dans un communiqué.

Ce rapport choc, rendu public en 2010, documentait plus de 600 violations des droits de l'homme (viols systématiques, tueries...), surtout pendant les deux guerres du Congo (1996-98 et 1998-2003). AFP

4 janvier 1959

Date qui accélère la marche vers l'indépendance de la RDC



La place des artistes au rond point victoire à Kinshasa, réhabilité. Radio Okapi/ Ph. John Bompengo

Le 4 janvier 1959, est, selon les historiens, la date qui accélère la marche vers l'indépendance de la RDC. Ce lundi 4 janvier 2021, 62 ans sont passés depuis que le sang des Congolais avait coulé à la suite des émeutes.

Ce jour-là, Kinshasa, appelé alors Léopoldville, connaît des émeutes qui éclatent après que les autorités coloniales ont interdit aux membres du parti politique ABAKO (Alliance des Bakongo) de manifester. Cette révolte populaire va durer trois jours.

La répression est très violente. Le bilan officiel est de qua-

rante-neuf morts. Mais d'autres sources, notamment celles de l'ABAKO parlent des centaines de morts. Cette date a marqué le déclenchement de la conquête de l'indépendance. C'est une année et demie après que le Congo belge accèdera à la souveraineté nationale et internationale.

Cette date est directement liée à l'indépendance de la RDC et mérite d'être célébrée, commentait le père Léon de Saint Moulin, professeur émérite et membre du Centre d'études pour l'action sociale (CEPAS).

Sud-Kivu

La population de Kabare dans la rue pour dénoncer la recrudescence de l'insécurité

La population du territoire de Kabare est descendue dans la rue ce lundi 4 janvier pour dénoncer la recrudescence de l'insécurité dans le groupement d'Irambi-Katana. En deux semaines, trois personnes ont été tuées dans cette localité.

Le dernier cas date du dimanche 3 janvier où une femme commerçante a été tuée par balles lors d'une attaque des bandits à mains armées à son domicile. Selon la société civile locale, Emmanuel Bengheya, le présumé auteur de cette insécurité serait un allié du chef rebelle Chance qui a été libéré récemment de la prison centrale de Bukavu.

« L'insécurité est de retour dans le groupement d'Irambi

Katana. Et seulement dans deux semaines nous venons d'enregistrer trois personnes tuées. Ce sont des morts orchestrés par des hommes en armes. Le dernier cas date de la nuit du samedi à dimanche, une femme a été tuée par ces inciviques. Et c'est pourquoi d'ailleurs nous avons condamné la libération d'un allié de Chance (chef rebelle, NDLR), qui est présumé auteur de l'insécurité dans le territoire de Kabare particulièrement dans le groupement d'Irambi Katana, libéré pour une cause que la population ignore toujours », dénonce Emmanuel Bengheya.

La population a barricadé la route dans le centre d'Irambi Katana uniquement pour dénoncer cette insécurité, ajoute-t-il.

Kasaï

Le gouverneur intérimaire dissout le gouvernement provincial

Dans un communiqué rendu public le 2 janvier dernier à Tshikapa, le vice-gouverneur et gouverneur intérimaire de la province du Kasaï, Gaston Nkole Tshimunga, annonce la dissolution du gouvernement provincial.

Pour le signataire du communiqué, après la promulgation de l'édit budgétaire pour l'exercice 2021, les dix ministres du gouvernement provincial et les trois membres du secrétariat exécutif sont réputés démissionnaires et n'expédient pour le moment que les affaires courantes.

Dans l'arrêté provincial portant modalités d'application du budget exercice 2021, le gouverneur du Kasaï compte faire passer la taille de son gouvernement

de 10 à 5 ministres. Sur tout autre plan, les ministres du gouvernement provincial actuel se plaignent d'impaiement de leurs salaires depuis près d'un an. De son côté, le gouverneur de province Dieu-donné Pieme se trouve retenu à Kinshasa depuis trois mois. Il avait été rappelé par le vice-premier ministre et ministre de l'intérieur Gilbert Kankonde au lendemain du dépôt d'une motion de censure contre son gouvernement à l'Assemblée provinciale. Motion qui n'a jamais été soumise au débat jusqu'à la clôture par communiqué de la session ordinaire de septembre.

Sothène Kambidi

La République
2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba

Chef de Rubrique
Beni Joel Dinganga

Collaborateurs
- Paul Eyenga
- Gaston Liyande

PAO
A. Salumu

Direction commerciale et financière
Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728

Distribution
Bertin Sefu

Images
Dieudonné Kanyinda

Modeste Bahati nommé informateur



Depuis le 31 décembre dernier, le Chef de l'État, Félix Tshisekedi, a désigné le sénateur Modeste Bahati Lukwebo comme informateur afin d'identifier la majorité parlementaire. Ce, après la dissolution de la coalition CACH-FCC et la chute du bureau Mabunda à l'assemblée nationale. Conformément donc aux dispositions de l'article 78, alinéa 2, de la Constitution, Modeste Bahati est chargé de d'identifier une nouvelle majorité au sein de l'Assemblée nationale. Modeste Bahati Lukwebo aura trente jours, renouvelables une seule fois, pour remplir sa mission.

Technocrate, Modeste Bahati Lukwebo est né le 13 janvier 1956 à Katana dans le Sud-Kivu, dirige la coalition politique « AFDC et alliés ». Détenteur de deux doctorats dont l'un en économie appliquée, option : finances et banque centrale de l'université de Milan/Italie et l'autre en économie appliquée comptabilité de Bircham International University aux USA, il enseigne dans plusieurs universités en RDC dont l'Institut Supérieur de Commerce de Kinshasa/Gombe (ISC/Gombe).

Le Front commun pour le Congo (FCC) de l'ancien président Joseph Kabila revendiquait, et revendiquait encore cette majorité; même si bureau de l'Assemblée nationale dirigé par ses membres est tombé à la suite d'une motion initiée par l'opposition et des députés pro-Tshisekedi.

Le travail de Lukwebo, plusieurs fois ministre au sein du régime Kabila, ne devrait donc pas être facile. Dans les deux camps, une mobilisation sans précédent est observée. Une cellule de crise a même été mise en place par Kabila, pour tenter de convaincre les députés FCC, - en tout cas ceux qui ne sont pas encore partis -, de rester à bord du navire.

Ministre du Plan puis de l'Économie sous Joseph Kabila, Modeste Bahati Lukwebo fut le premier à se rapprocher de Félix Tshisekedi dès janvier 2020, mais il avait hésité à

sauter le pas. Il ne le fera ouvertement qu'après l'annonce de la fin de la coalition FCC-CACH.

Pour un petit rappel, Fort de son charisme et du poids politique de son regroupement AFDC-A, Bahati Lukwebo a revendiqué la tête du bureau du Sénat auquel il appartient. Hélas, la réalité au sein de la plateforme FCC déjoue la raison ; sur fond de dictature interne, Bahati est contraint au silence pour subir la loi des caciques qui gèrent le FCC. Blessé dans son amour propre, après avoir vainement revendiqué la Primature, et poussé par ses alliés qui voient le gâteau leur échapper, Modeste Bahati claque la porte du FCC.

Ce dernier, encore fort, lui arrache des députés en créant une dissidence que reconnaît l'assemblée nationale.

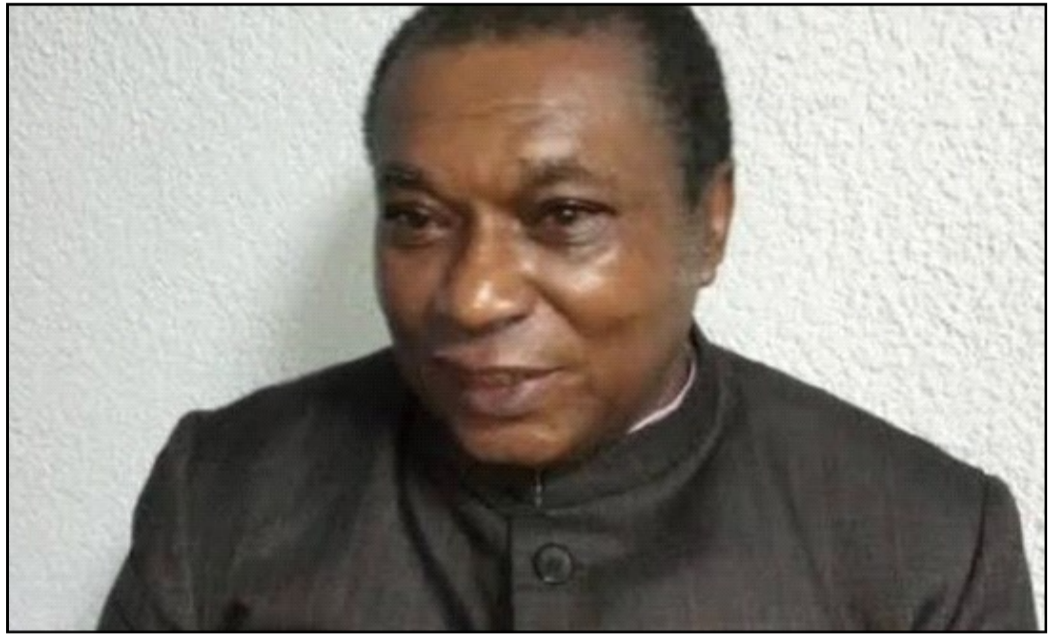
Maradona vaincu ? Même ses proches (parents) lui tournent le dos. La bataille judiciaire est loin d'être acquise avec des institutions encore sous l'influence du FCC. La brouille CACH - FCC lui donnera ainsi l'opportunité d'une retournée acrobatique contre ce dernier. Ayant bien flairé la fin du deal du siècle, l'AFDC est la première force à souscrire à la naissance de l'Union sacrée de la nation. Requinqué en cela par le jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/Gombe le 23 novembre 2020, confirmant le Sénateur Bahati Lukwebo en qualité de Président national statutaire et Autorité morale du regroupement politique AFDC/A.

L'opportunité était providentielle pour l'Union sacrée à naître. Avec 109 élus dont 41 députés nationaux et 68 députés provinciaux, on ne peut que prendre la main tendue par l'AFDC-A. Pour l'informateur officiellement désigné, Joseph Kabila et ses fidèles ont déjà une grande probabilité de se retrouver dans l'opposition pour les trois prochaines années.

LR

Banyaku recadre F. Kambere

«Le fait inconstitutionnel est celui d'avoir qualifié une majorité parlementaire sur base de regroupement politique...»



« Je ne sais pas pourquoi le chef de l'Etat qui est garant du bon fonctionnement, va d'irrégularité en irrégularité. Je ne sais pas s'il est en train d'imaginer la crise dans laquelle il est en train de plonger le pays », a déclaré le secrétaire permanent adjoint du Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie, PPRD, Ferdinand Kambere sur le site d'information.

En réaction à cette déclaration, le professeur Eugène Banyaku fait savoir que « le fait inconstitutionnel est celui d'avoir qualifié une majorité parlementaire sur base de regroupement politique en violation de l'article 6 de la constitution et de l'article 3 de la loi de 2004 sur les partis politiques ainsi que de l'annexe à cette loi signée en juin 2018 ».

Pour cet ancien juge de la Cour constitutionnelle congolaise, ces deux dispositions indiquent que « seuls les partis politiques concourent à l'expression du suffrage ». Le FCC, le CACH et LAMUKA n'ont pas chacun de personnalité juridique pour exercer les activités politiques après la proclamation de résultats définitifs (des élections), puisqu'ils ne sont que des plateformes électorales.

Eugène Banyaku précise en outre que « la requalification de la majorité parlementaire issue de la coalition des partis politiques est donc une démarche conforme à la constitution et à la loi organique de 2004 sur les partis politiques ».

LR

BUNIA

L'attaque de la prison centrale déjouée



que part dans la ville de Bunia pour attaquer la prison centrale de Bunia pour une évasion massive des prisonniers.

En plus du prisonnier surpris de communiquer avec les forces négatives, a-t-elle indiqué, cette opération de fouille qui n'a donné lieu à la découverte d'aucune arme, a permis aux éléments de défense et de sécurité de récupérer cent-dix téléphones avec

autant de cartes sim.

Sacs de chanvres récupérés

Par ailleurs le porte-parole de la Police nationale congolaise (PNC) en Ituri, le commissaire principal Roger Tibasima a, dans un bilan de cette perquisition, fait état de la récupération d'un lot important du chanvre à fumer et boissons fortement alcoolisées prohibées ainsi que cinquante-deux objets tranchants notamment ciseaux, machettes, couteaux et autres.

Il a rassuré que les enquêtes sont en cours pour identifier ceux ou celles qui ont facilité l'introduction des objets prohibés au niveau de cette structure pénitentiaire afin qu'ils répondent de leurs actes judiciaires compétentes.

L'armée et la police ont précédé à une fouille systématique dans la prison centrale de Bunia à la suite des informations faisant état de la présence des armes de guerre dans cet établissement pénitentiaire, a annoncé vendredi la ministre provinciale en charge des Droits-humains, Espérance Musafiri Chukuru.

Au terme de cette enquête il a été découvert qu'un prisonnier avait communiqué avec des miliciens de Force patriotique et intégrationniste du Congo (FPIC) en vue de la « libération » de ses compagnons détenus avec lui.

Le fameux prisonnier, a laissé entendre Espérance Musafiri Chukuru, a non seulement avoué le fait mais également révélé que trois armes étaient en cachette quel-

En marge de la Journée nationale d'action de grâce à la cité de l'UA

Félix Tshisekedi promet d'accroître ses efforts en 2021

Le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a, dans son adresse des vœux à la nation, le 31 Décembre 2020, conclu par une note d'espoir à caractère sotériologique de faire de la République Démocratique du Congo, un pays où coulent le lait et le miel, pas seulement pour la génération présente, mais plus pour la postérité. C'est dans cette logique que trois jours de jeûne et de prière se sont clôturés le même jour avec un culte solennel à la Cité de l'UA. Plusieurs personnalités et clergés ont participé aux côtés du chef de l'Etat à ce culte célébré de 22h00 à 00h55.

Les moments importants ont été marqués par l'exhortation de l'Apôtre Jonathan Mongali, les actions de grâce, la possession de l'année 2021 et les sujets de prière et des déclarations pour 2021 du Président de la République sous la coordination du Pasteur Jacques Kangudia. L'Apôtre Roland Dalo, les Pasteurs Alpha Lushima et Jacques Kangudia ont pris part à ce culte. Le chef de l'Etat, qui a associé toujours Dieu dans toutes ses actions, n'avait pas hésité, au stade



des Martyrs, de confier la RDC entre les mains saintes du Créateur, rappelle-t-on.

2021 : plus d'actions

Par ailleurs, le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a promis d'accroître ses efforts en 2021 pour répondre aux attentes du peuple, dans son discours, prononcé le 31 décembre, à l'occasion de la fin de l'année.

« Les efforts accomplis en 2020 vont être accrus en 2021 pour rencontrer les attentes légitimes du peuple mises à rude épreuve, pour améliorer la situation sécuritaire et infrastructurelles », a indiqué le Chef

de l'Etat.

Pour Félix Tshisekedi, les zones de turbulence traversées tout au long de l'année 2020 par la coalition FCC-CACH qui a fini par éclater... ont fait naître une nouvelle dynamique autour de l'Union sacrée de la Nation qui, a-t-il précisé, regroupe désormais des femmes et des hommes aussi bien de ces deux plate-forme que d'autres tendances, tous unis autour d'une cause, la promotion du bien-être de la population.

« Cet éveil patriotique que je salue parce qu'il ne tourne pas autour d'un individu, mais plutôt

d'une cause, le salut du peuple, constitue une fierté nationale, qui non seulement doit faire partie de notre passé mais aussi et surtout, doit définir notre présent et notre avenir », a déclaré le Président Tshisekedi.

Parlant de la présidence de l'Union africaine qu'il va présider cette année, le Chef de l'Etat a fait savoir que le pays sera fortement sollicité. Il a, à cet effet, appelé la population à capitaliser les opportunités de développement économique et sociale qu'elle offre au pays.

Il a, en outre, appelé les Congolais à faire preuve de leur hospitalité « légendaire », dans la paix, l'unité et la cohésion nationale. Concernant les défis à relever, le Chef de l'Etat a invité les Congolais au travail. « Ainsi j'en appelle à l'implication de tout un chacun et à la vigilance tous azimuts, car l'heure n'est plus à la distraction comme avant, mais plutôt au travail, aux fins de continuer l'œuvre de construction d'un Congo nouveau où couleront le lait et le miel non seulement pour nous, mais aussi et surtout pour notre postérité », a déclaré Félix Tshisekedi. « Plus d'amour, de solidarité, plus de travail et de patriotisme nous permettront d'affronter les défis », a-t-il martelé.

ACP

Grâce présidentielle

Eddy Kapend et compagnie bientôt libres

Après près de 20 ans passés en prison, le colonel Eddy Kapend, ancien aide de camp du feu président de la République, Laurent Désiré Kabila, se trouve éligible à la grâce présidentielle accordée le vendredi 01 janvier 2021, au terme d'une ordonnance signée le 31 décembre 2020 par le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi. On rappelle qu'à l'occasion des 60 ans d'indépendance de la République Démocratique du Congo, le Président Félix Tshisekedi avait annoncé des commutations de sentences et des grâces collectives pour des centaines de prisonniers. Cette mesure s'était appliquée à titre exceptionnel aux personnes condamnées pour l'assassinat de l'ancien Président Laurent-Désiré Kabila, père de l'ancien Président Joseph Kabila. Condamnés à l'issue du procès sur l'assassinat survenu en 2001 de l'ex-Président Laurent-Désiré Kabila, le Colonel Eddy Kapend, principal coupable ainsi que certains de ses compagnons ont enfin bénéficié d'une mesure de grâce présidentielle à l'occasion du Nouvel an.

Dans son ordonnance, le président de la République a également gracié d'autres prisonniers ; certains détenus ont bénéficié de la réduction de leur peine de cinq ans, d'autres de la commutation de la peine de mort à la peine de servitude pénale à perpétuité. En outre, des cas de servitude pénale à perpétuité ont été ramenés à une condamnation de 20 ans.

Ces mesures de grâce collective ne concernent pas des cas des condamnés fugitifs,



de crimes contre l'humanité et la paix, ou encore les violences sexuelles, la corruption, la concussion et l'atteinte à la sûreté de l'Etat, renseigne l'ordonnance.

Pour rappel, au mois de janvier 2003, la Cour d'ordre militaire avait condamné à la peine de mort plus d'une dizaine d'accusés au procès pour le meurtre de l'ancien président Laurent Désiré Kabila.

11 décès parmi les condamnés ont été

enregistrés. Avant cette grâce présidentielle, plusieurs organisations de défense des droits de l'homme avaient appelé à la libération du colonel Eddy Kapend.

Cette affaire est loin d'être terminée. Un procès inachevé, de l'aveu même de la Cour d'exception militaire, et pourtant une quarantaine de personnes ont été condamnées à mort dont une dizaine sont décédées en détention. Parmi les vingt-huit survivants ayant bénéficié

de la grâce présidentielle, outre le colonel Eddy Kapend, figurent Nono Lutula (ex-conseiller spécial en matière de sécurité) et Leta Mangasa (ancien patron de l'Agence nationale des renseignements). Les condamnés avaient toujours clamé leur innocence dans l'assassinat de l'ancien président Laurent-Désiré Kabila, mais chaque fois leur plaidoyer appuyé par des ONG avaient été réfuté.

Selon plusieurs ONG de défense des droits de l'homme, la vérité sur les auteurs de cet assassinat n'est pas encore connue et la justice n'a pas encore été faite. La Voix des sans Voix a par exemple toujours réclamé la réouverture de ce procès.

Réouverture du procès

Le vice-ministre de la Justice, Bernard Takahishe Ngumbi, a expliqué à RFI qu'Eddy Kapend va quitter la prison. Mais il doit au préalable signer les arrêtés nécessaires à la suite des ordonnances présidentielles. *Celui qui avait été condamné et qui a déjà purgé une peine de 20 ans est éligible à la grâce présidentielle. Or, lui [Eddy Kapend ndr] est dans ce critère-là de gens qui avaient déjà purgé leur peine de 20 ans. Il est donc éligible à cette grâce présidentielle. On doit absolument ouvrir ce procès pour que les vrais auteurs de cet assassinat d'un président de la République en plein exercice de ses fonctions répondent effectivement de leurs actes.* L'ancien pouvoir a également boudé la résolution prise en 2018 par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples qui exigeait leur libération et la réouverture du procès. D'ailleurs dans son livre, Georges Mirindi, un fugitif, accuse le fils Kabila d'avoir commis le crime. Et le chef de l'Etat actuel a estimé qu'il était nécessaire de trouver une cohésion nationale.

Louis-Paul Eyenga

Evasion fiscale

Les États-Unis sifflent la fin des paradis fiscaux

Les propriétaires de sociétés écrans, largement utilisées pour cacher des milliards de dollars, seront désormais obligés de révéler leur identité.

Les États-Unis viennent d'adopter une nouvelle loi imposant aux propriétaires de sociétés écrans, largement utilisées pour cacher des milliards de dollars, de révéler leur identité, refermant la porte à une méthode prisée de blanchiment d'argent et d'évasion fiscale.

Le « Corporate Transparency Act » fait partie d'une loi sur le budget de la Défense largement adoptée au Congrès vendredi, malgré un veto de Donald Trump. En vertu de ce texte, les propriétaires des sociétés écrans doivent désormais donner leur identité à une agence du ministère du Trésor américain, le Financial Crimes Enforcement Network (FinCEN).

Seuls le Trésor et les forces de l'ordre auront accès à ces informations, qui seront donc toujours protégées du grand public. Mais pour les défenseurs de la transparence, il s'agit d'une première avancée significative contre la corruption, le crime organisé et

l'évasion fiscale.

« Depuis des années, les experts ont sans cesse classé les sociétés écrans comme la plus grande faille de nos dispositifs anti-blanchiment », relève Ian Gary, directeur exécutif de la coalition FACT, qui a œuvré en faveur de cette loi. « C'est le pas le plus important que nous pouvions faire pour mieux protéger notre système financier des abus. » Les Nations Unies estiment qu'entre 800 milliards et 2000 milliards de dollars (entre 710 et 1780 milliards de francs) sont blanchis à l'échelle mondiale chaque année.

Si l'attention s'est beaucoup portée sur des paradis fiscaux comme Panama ou les Îles Caïmans, les experts arguent que la taille de l'économie américaine, et donc sa capacité à absorber des milliards de dollars de façon relativement inaperçue, l'a rendue centrale pour transformer des fonds illicites en argent propre. Début 2020, l'organisation

Tax Justice Network a classé les Îles Caïmans et les États-Unis comme les champions pour permettre la dissimulation de finances aux yeux de la loi et des impôts.

« Paradis pour criminels »

Selon Gary Kalman, le directeur américain de l'ONG Transparency International, la nouvelle loi est « fondamentale » dans la lutte contre le blanchiment d'argent. Malgré les tensions géopolitiques, il pointe l'arrivée de flots d'argent depuis la Chine et la Russie, car selon lui les États-Unis sont l'un des endroits les plus faciles pour le blanchir, à travers des propriétés, des actifs d'entreprise, ou encore de l'art.

« Nous sommes l'endroit du monde où il est le plus simple de monter une société anonyme », avait déclaré Gary Kalman à l'AFP avant l'adoption de la loi. « Nous sommes le paradis pour tous les régimes

corrompus et les criminels qui veulent cacher leur argent. » En forçant les propriétaires d'entreprises à donner leur identité, les États-Unis posent une « norme » pour le système financier mondial, selon lui.

La loi adoptée punit la non-divulgateur de l'identité de ces propriétaires de peines pouvant aller jusqu'à deux ans de prison et 10'000 dollars (8900 francs). Selon FACT, les transactions en argent liquide devraient connaître une forte chute. Le secteur de l'immobilier, prisé par les étrangers pour introduire de larges sommes d'argent dans l'économie américaine, mais aussi le secteur pharmaceutique, des biens de luxe, ou de matériel industriel, devraient être affectés.

La loi n'est pas parfaite, selon les analystes. La base de données ne sera pas ouverte au public ou aux médias, alors que ces derniers ont été à l'origine des plus grosses révélations sur ces sujets, comme dans le cas des Panama Papers. Or le Trésor et les forces de l'ordre ont des capacités limitées pour plonger dans ces dossiers. « Nous pensons que cette base de données devrait être publique », assène Gary Kalman.AFP

EGAL poursuit Jean Jacques Lumumba pour imputations dommageables

La société EGAL sarl a porté plainte ce jeudi 31 décembre 2020 contre Jean Jacques Lumumba, petit neveu de l'ancien Premier Ministre congolais Patrice Emery Lumumba, pour imputations dommageables. C'est par l'entremise de son Conseil, le Cabinet N.M Conseil, que la plainte a été déposée auprès du Parquet de Grande Instance de Kinshasa/Gombe.

À la base de cette action judiciaire, les propos tenus par Jean Jacques Lumumba au courant de l'année 2020 lors de ses différentes interventions médiatiques dont sur France Info-Le monde.

Repris in extenso dans la plainte, les propos attribués à Lumumba disent exactement ce qui suit : « la même société aujourd'hui revient encore sur la table parce qu'il a bénéficié de plusieurs exonérations. Elle ne paie déjà pas correctement ses impôts et vous comprenez que c'est à cause principalement de cette société qui s'appelle «EGAL» que je suis aujourd'hui en exil parce qu'il y a des choses surréalistes qui se sont passées. Sur ce compte, on a découvert des achats d'animaux pour le parc de

Kabila (...) ». Textuel.

Ce n'est pas tout. La plaignante ajoute également que lors de l'émission «Marius chez vous» du mercredi 30 décembre 2020 diffusée à partir des États Unis d'Amérique, Jean Jacques Lumumba a accusé la société EGAL Sarl de blanchiments des capitaux, d'achat d'armes et des activités illicites, en ces termes qu'on peut lire dans la plainte :

1. « Dans certaines réunions où j'ai participé dans les locaux de la société EGAL, clairement, j'étais parti pour parler de la situation d'impaiement de cette société, mais en pleine réunion, on commençait à évoquer, en anglais, parce qu'on pensait que je ne connaissais pas l'anglais, des cargaisons d'armes qui devraient entrer ».

2. « ÉGAL fait plusieurs activités illicites plus que ce qu'on nous montre ».

Il faut noter que la plaignante ne précise pas les dates de ces interventions médiatiques de Jean Jacques LUMUMBA mais rassurent qu'elles ont eu lieu au cou-



rant d'une période non encore couverte par la prescription. Ces mêmes interventions, à en croire la plaignante, ont été relayées par UPENDO.

Lésée, EGAL estime que Lumumba a proféré des propos de nature très graves, mais curieusement avec désinvolture et surtout sans preuves irréfutables contre elle. Cette société note en même temps que dans toutes les interventions de Lumumba, ce dernier soutient « qu'il n'existe pas à ce jour des preuves irréfutables fondant ses allégations contre la société EGAL Sarl, démontrant ainsi à suffisance son intention manifeste de nuire à celle-ci ».

Elle regrette en outre que son image ait été entachée. « À ce jour,

ses propos ont eu une influence négative sur l'image de marque de la société EGAL Sarl qui de plus en plus est vue aujourd'hui aussi bien par l'opinion que par certains de ses partenaires comme une société politique qui œuvre contre la sûreté du pays et qui passe multiples transactions illicites, ce qui est pourtant faux », déplore EGAL Sarl qui souligne en même temps que ces faits sont constitutifs d'infraction d'imputations dommageables, fait prévu et puni par l'article 74 du Code pénal congolais livre II.

En sa qualité de plaignante, EGAL Sarl se dit prête à saisir les instances judiciaires « aux fins qu'il soit instruit à charge du présumé infracteur (Jean Jacques Lumumba) des faits mis à sa charge ». Il prie en outre le Procureur de la République du parquet près le Tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe de prendre des mesures de droit qui s'imposent afin de retrouver Jean Jacques Lumumba et de le punir conformément aux dispositions légales en vigueur.

Politico.cd

Beni

7 ans après, Mamadou Ndala toujours présent !



Le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku recevant les explications du colonel Mamadou Ndala, commandant des opérations militaires des FARDC contre le M23, samedi 26 octobre 2013 à Kibumba.

Mamadou Ndala était un militaire déterminé, engagé et sincère, a affirmé vendredi 2 janvier 2021, Janvier Kasayiryo, membre de la société civile de Beni au Nord-Kivu. Il a fait cette déclaration, à l'occasion du 7e anniversaire de la commémoration de l'assassinat du colonel Mamadou Ndala. Il a été tué le 2 janvier 2014, dans une embuscade de son cortège alors qu'il se rendait à Eringeti.

Mamadou Ndala dirigeait les opérations militaires contre les rebelles ougandais des ADF et tous les autres groupes armés actifs dans la région de Beni.

« Il y a trois choses qu'il faut retenir de Mamadou Ndala. La première, c'est la détermination. C'est un meneur d'hommes, et au regard de sa détermination, ça a donné une bravoure à tout son corps, donc les militaires. Et c'est un succès dans toutes les opérations qu'on mène sur le plan militaire », témoigne Janvier Kasayiryo.

Il le décrit aussi comme un soldat en-

gagé, qui témoigne d'une qualité qu'il faut imiter à toutes les opérations pour vaincre la guerre.

« Troisième caractéristique de Mamadou, c'est la sincérité et le goût d'améliorer son travail. Parce qu'il y a des gens, quand ils travaillent, ils ne savent pas qu'ils sont en train d'être cotés », ajoute Kasayiryo.

Selon lui, ces trois qualités sont des acquis par rapport aux bravoures de Mamadou Ndala, qui reste un modèle pour tous les autres officiers.

« J'espère que nous aurons une victoire sur les [rebelles ougandais] ADF. Et nous pensons que, ça doit nous caractériser tous, que ça soit les civils dans tout ce que nous faisons comme leadership, que ça soit au niveau des officiers même au niveau de ces politiciens-là, nous devons être caractérisés par ces qualités-là », conseille M. Kasayiryo.

Il convient de rappeler également que Mamadou Ndala avait été nommé général de brigade à titre posthume.

Nord-Kivu

Un bastion des rebelles Nyatura conquis par l'armée à Rutshuru

Les Forces Armées de la République Démocratique du Congo ont annoncé ce samedi 02 janvier 2020, la conquête d'un bastion des rebelles Nyatura à Nyamitwiti, une agglomération qui se situe dans le groupement de Binza, en territoire de Rutshuru (Nord-Kivu).

D'après le porte-parole militaire du secteur opérationnel Sokola 2, le major Guillaume Njike Kaiko, qui livre l'information à 7SUR7.CD, l'armée a neutralisé deux assaillants pour y arriver.

Il regrette cependant la mort d'un élément des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) tombé sur le champ d'honneur lors des échanges des tirs.

« Les soldats FARDC ont déjà neutralisé deux assaillants et récupéré leurs armes. Leur Quartier Général (QG, Ndlr) situé à Nyamitwiti est aussi contrôlé par les éléments de FARDC. Cependant, nous déplorons la mort d'un de nous. Les combats se poursuivent en profondeur du grou-

pement Binza afin d'arriver à imposer encore la paix dans la région », a-t-il déclaré.

Mercredi dernier, l'armée avait également annoncé la conquête du bastion du groupe armé des Forces Démocratique pour la Libération du Rwanda (FDLR). Lors des combats, deux assaillants et un militaire étaient morts.

« Oui. Ce sont des opérations que mènent l'armée contre la force négative FDLR et leurs alliés Nyatura à Nyamitwiti où ils ont installé leur QG (Quartier Général, Ndlr). L'armée loyaliste les a dénichés et récupéré leur QG, et comme bilan, l'armée loyaliste a perdu l'un de ses vaillants combattants, qui a succombé suite à ses blessures et du côté ennemi, deux ont été neutralisés et deux armes récupérées. Et là, il faut retenir que ces opérations se poursuivent à l'heure où je suis en train de vous parler », avait rassuré à 7SUR7.CD le major Guillaume Njike Kaiko.

Joël Kaseso, à Butembo

Nord-Kivu

Affrontements entre factions : 6 miliciens morts

Six miliciens ont été tués dans des combats qui ont opposé le 1er janvier 2021 des miliciens NDC de Guidon et les Mai-Mai Kabido à Bukumbirwa, village situé entre les territoires de Walikale et Lubero au Nord-Kivu. Ces affrontements sont à la base des déplacements de plusieurs habitants du territoire de Walikale qui se dirigent vers Lubero, indique Richard Nyembo wa Nyembo administrateur de Lubero.

Des acteurs de la société civile de Lubero rapportent qu'un lourd combat a opposé ces deux groupes Mai-Mai le vendredi dernier, empêchant ainsi la population de Bukumbirwa et de plusieurs villages du Sud de Lubero de célébrer la fête du nouvel an.

Plusieurs familles composées des femmes, des enfants et des personnes de troi-

sième âge ont abandonné leurs habitations à Bukumbirwa pour se réfugier dans des villages et agglomérations du Sud de Lubero jugés sécurisés.

Il s'agit notamment de Miriki, Luofu, Kanyabayonga et Kirumba affirme l'administrateur du territoire.

Richard Nyembo wa Nyembo indique que ces déplacés internes sont pour la plupart dans des familles d'accueil, et d'autres se sont installés dans des Eglises.

Il appelle non seulement à l'aide humanitaire de ces personnes, mais également à l'éradication de l'activisme des groupes armés dans la région.

Pour lui, l'instabilité et la peine infligées à la population par ces groupes armés, est un facteur important qui freine le développement dans la région.

Ituri

L'armée déjoue une incursion des ADF à Mayitatu



Les militaires du Secteur Opérationnel Sokola 1 Grand Nord le 24/03/2020 à l'état-major des FARDC à Beni /Paida. Radio Okapi/Ph Martial Papy Mukeba.

L'armée a déjoué une incursion des rebelles ougandais des ADF, dans la nuit de vendredi 1er à samedi 2 janvier 2021. Selon plusieurs témoignages, ces rebelles étaient munis d'armes à feu et d'armes blanches. Ils ont pris d'assaut le village Mayitatu aux environs de 2 heures du matin, après avoir tiré plusieurs coups de balle en l'air.

Ce qui a causé une grande panique au sein de la population locale. La société civile du territoire d'Irumu indique que les Forces armées de la RDC (FARDC), déployées dans cette zone sont intervenues pour repousser cette attaque.

Guly Gotabo, coordonnateur de la société civile d'Irumu, salue les efforts fournis par les forces loyalistes.

Il demande cependant aux responsables de l'armée de renforcer l'effectif des militaires dans cette partie de l'Ituri pour intensifier les patrouilles de combat et mettre hors d'état de nuire l'ennemi.

Pour l'heure, le bilan de cette incursion des rebelles ougandais des ADF à Mayitatu n'est pas encore connu.

Les populations de Ndalya, Mayitatu et de Badibonga désertent leurs villages pour des lieux jugés plus sécurisés.

Mai-Ndombe

Le gouvernement central invité à disponibiliser les moyens pour une bonne couverture sanitaire du VIH Sida

Le secrétariat exécutif provincial du programme national multi sectoriel de lutte contre le VIH SIDA Mai-Ndombe a clôturé le 31 décembre dernier toutes les activités menées par rapport à la lutte contre le VIH SIDA dans toute l'étendue de la province.

Dans une interview exclusive accordée ce vendredi, 01 janvier 2021 à l'élection-net com à Inongo, le secrétaire exécutif provincial du PNMLS éprouve plusieurs difficultés pour couvrir toutes les structures sanitaires de la province du Mai-Ndombe afin que la population accède facilement aux soins de santé publique.

« Le VIH SIDA est une réalité dans la province du Mai-Ndombe. A ce jour, sur les 310 aires de santé de la province du Mai-Ndombe, le paquet VIH n'est intégré qu'en 24% des structures sanitaires. Ce pour dire que la couverture elle-même constitue un problème de santé publique dans l'espace Mai-Ndombe » déclare le Dr Moïse Moussa Kaponda.

Pour remédier à cette situation, nous savons que le cheval de bataille de son excellence Monsieur le Président de la République Démocratique du Congo Antoine Félix TSHISEKEDI Tshilombo c'est « la couverture santé universelle ».

Notre appel au gouvernement central est de faire en sorte que l'année 2021 soit une année où l'on va commencer à accélérer la couverture en paquet VIH SIDA dans la province du Mai-Ndombe, renchérit le secrétaire exécutif provincial du PNMLS Mai-Ndombe, il exhorte le SEP du PNMLS Mai-Ndombe.

Et d'ajouter : « Nous voulons être au rendez-vous d'ici 2030 qui dit que le VIH SIDA ne soit plus un problème de santé publique dans la province du Mai-Ndombe ».

Nous lançons un vibrant appel au gouvernement central ainsi ces partenaires techniques et financiers pour accélérer la couverture en paquet VIH dans les structures de la province du Mai-Ndombe. Mais par rapport à la prise en charge dans les structures sanitaires ou le paquet VIH est intégré, toutes les personnes reçoivent les médicaments mais nous avons des difficultés par rapport au dosage de la charge virale. Il faut d'abord prélever les échantillons ici pour que ces derniers aient à Kinshasa et puis attendre les résultats. Nous avons les cartouches qui ont été envoyées ici pour les paramétrer au Digne Expert mais jusque-là, ces cartouches sont encore non opérationnelles par manque d'un personnel qualifié. D'où nous lançons encore un appel vibrant aux partenaires qui nous appuyent pour former les personnes au Mai-Ndombe capables d'utiliser ces matériels afin que la charge virale soit dosée dans la province du Mai-Ndombe a-t-il déclaré.

Skull MABALA à Inongo

Gécamines

Première visite du D.G dans les installations de la S.T.L

Le nouveau Directeur Général de la Gécamines, Sama Lukonde qui est en même temps président du conseil d'administration de la société du terril de Lubumbashi, S.T.L, a effectué sa première visite d'inspection dans les installations de la S.T.L à l'issue de laquelle il a tenu la première réunion du conseil d'administration de cette entreprise, filiale de la Gécamines.

Pour cette première visite de travail depuis qu'il est entré en fonction, le D.G Gécamines et P.CA de la S.T.L a retenu que pour un fonctionnement efficace de la S.T.L, il importe de réunir quatre ressources fonctionnelles en personnel, en ravitaille-

ment de la scorie qui est la matière première avec laquelle la S.T.L tourne et qui devra être disponible en permanence, l'approvisionnement régulier en coke-Zimbabwe ainsi qu'en énergie électrique à un coût préférentiel.

Il y'a aussi d'autres contraintes liées à l'alimentation en eau brute qui provient de la rivière Lubumbashi ainsi que le paiement anticipatif de la redevance minière qui sont des éléments prioritaires capables de donner un souffle à la S.T.L pour faire des performances accrues dans sa production.

Jean-Léonard MWAMBA KAPINGA

Equity Bank Congo ravale la BCDC

La Banque centrale du Congo (BCC) vient d'approuver, depuis mardi, 29 décembre 2020, la fusion d'Equity Bank Congo et de la Banque commerciale du Congo (BCDC). La nouvelle devient la deuxième grande institution bancaire de la République Démocratique du Congo.

Suite à cette fusion, la nouvelle banque EQUITY-BCDC devient la deuxième plus grande banque de la République Démocratique du Congo avec un bilan de 2,5 milliards de dollars.

Equity-BCDC faisant partie d'une banque internationale présente dans 7 pays, indique la même source, bénéficie immédiatement d'une limite de contrepartie unique de 40 millions USD au profit des clients et jusqu'à 350 millions de dollars en syndication avec le Groupe Equity Holdings Plc.

La source note également que les anciens clients de la BCDC pourront désormais bénéficier des avantages d'une banque internationale avec un bilan de 1.000 milliards de Kshs et un réseau mondial de banques correspondantes et d'institutions financières de développement pour les consortiums de projets de développement.

La banque s'appuiera sur le riche héritage de plus de 100 ans en tant que banque leader en RDC, associé à la technologie, l'innovation et la culture de la rupture que définit Equity.

Equity Group holdings Plc (EGH), rappelle-ton, a reçu l'approbation de la Banque centrale du Congo pour la fusion des deux filiales Equity Bank Congo (EBC) et la Banque Commerciale du Congo (BCDC) en une seule entité.

Equity banque commerciale du Congo S.A

La nouvelle banque sera connue sous le nom d'EQUITY banque commerciale du Congo S.A. (EQUITY BCDC). Cette fusion fait suite à l'acquisition par EGH de 66,53 % des actions de la BCDC auprès de la famille de George Forrest, combinée à la participation antérieure de 86,6% d'EGH dans EBC et à une participation supplémentaire de 7,7% d'EBC acquise auprès de KFW, au cours de l'année.

Après la fusion, EGH détient 77,5% du capital d'Equity BCDC, le reste étant détenu par la SFI, le Gouvernement de la RDC et des actionnaires minoritaires.

Afin de disposer du même niveau de



compétences, de capacités et d'expériences en RDC, et de récolter les bénéfices des synergies de deux entités, la BCDC a été intégrée sur la plateforme d'Equity Group depuis le 14 décembre 2020. À l'avenir, les agences et autres points de service de la BCDC et de l'EBC remplaceront leur nom et leur apparence par ceux d'Equity BCDC.

« C'est une étape importante et un excellent cadeau de nouvel An pour nos clients en RDC. Equity BCDC aura immédiatement une limite de contrepartie unique de 40 millions USD au profit de nos clients. Cela permettra à nos clients en RDC de bénéficier des limites de prêts plus élevées pour développer et étendre leurs activités commerciales.

Parallèlement, Equity BCDC fait désormais partie d'une banque internationale présente dans sept pays (RDC, Kenya, Ouganda, Tanzanie, Soudan du sud, Rwanda et un bureau de représentation en Éthiopie), ce qui permet à nos clients de faire du commerce transfrontalier avec aise », a déclaré le Dr James Mwangi, du Groupe CEO d'EGH.

En ce qui concerne le leadership, M. Yves Cuyper et M. Célestin Mukeba Muntuabu, les deux directeurs généraux ainsi que leurs principaux adjoints, continueront à assurer la direction du Comité de gestion avec les membres du conseil d'administration constituant le conseil d'administration initial d'Equity BCDC.

Les clients d'Equity Bank Congo et de la BCDC peuvent désormais se rendre dans n'importe quelle agence et accéder à des services tels que l'ouverture de compte, le dépôt et le retrait d'espèces, le dépôt et le retrait de chèques, les services SWIFT, RTGS et EFT, la demande de relevés bancaires, les transferts de fonds internes et les retraits aux distributeurs automatiques, signale-t-on. **ACP**

KATANGA

Le CEPROMAD prêt à délivrer ses premiers diplômes de troisième cycle

Le Centre de promotion en Management et développement (CEPROMAD) est prêt à délivrer bientôt ses premiers diplômes de troisième cycle aux étudiants- finalistes de la première promotion de son école doctorale. Cette annonce a été faite dernièrement par le professeur NSAMAN-O-LUTU, recteur de cet institut universitaire privé au cours d'un point de presse tenu dans les installations de cette université du CEPROMAD à Lubumbashi.

L'orateur a, à cette occasion, fait savoir que son institut d'enseignement scientifique vient de former ses propres formateurs en management. Et de ce fait, il estime être capable de décerner les premiers diplômes d'études approfondies (DEA) en management et sciences économiques avec comme option management stratégique et opérationnel et management économique.

C'est pourquoi il a exhorté tous ceux qui, de loin ou de près, aspirent au 3^{ème} cy-

cle et ceux qui ont des prérequis, des assistants et chefs de travaux à s'inscrire à la deuxième promotion du troisième cycle de l'école doctorale du CEPROMAD.

Le professeur NSAMAN a indiqué que ce troisième cycle est une formation transversale avant d'affirmer qu'après les prérequis, tous les médecins, agronomes, mécaniciens, infirmiers et autres qui remplissent les conditions intellectuelles peuvent s'inscrire à ce programme du 3^{ème} cycle pour se spécialiser dans le management sectoriel selon leur formation dans tous les domaines.

C'est ainsi que plusieurs finalistes ont, après ce point de presse, défendu leurs mémoires de DEA devant un jury composé essentiellement des professeurs venus de différents universités et instituts supérieurs du pays.

Jean-Léonard MWAMBA KAPINGA

450 = 1

JE SUIS MUKONGO, JE SUIS MULUBA, JE SUIS MUSWAHILI, JE SUIS MUNGALA
Une seule ethnie, Une seule tribu, Un seul langage
Une seule Patrie
"CONGO"

NOUS DEVONS ÉGALEMENT RENFORCER LES PILIERS DE LA COHÉSION NATIONALE ET LA LÉGISLATION, EN RÉPRIMANT PLUS SÉVÈREMENT LES ACTES ET PROPOS INCITANT À LA HAINE TRIBALE, AUX DISCRIMINATIONS EN TOUT GENRE ET AU SÉPARATISME.

PR FÉLIX ANTOINE TSHISEKEDI 450 = 1

L'année où Félix Tshisekedi a mené la reconquista

Une nouvelle étape a été franchie dans le détricotage de l'accord passé voici deux ans entre Joseph Kabila, le président sortant et Félix Tshisekedi, leader de l'UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social, un parti fondé par son père en 1982), accord qui avait mené à une situation inédite en RDC, une « passation du pouvoir pacifique et civilisée » : un « informateur », Modeste Bahati Lukwebo, a été nommé afin d'identifier un nouveau Premier Ministre d'ici un mois, ou d'occuper lui-même cette fonction. Originaire du Sud Kivu, le sénateur Bahati, à la tête d'un parti appartenant au « camp Kabila », avait fait défection lorsqu'il avait estimé que le maître d'alors ne l'avait pas suffisamment récompensé, entre autres en lui accordant la présidence du Sénat. Bahati est aujourd'hui chargé de pousser vers la sortie le premier ministre en fonction, Ilunga Ilunkamba, qui refuse de céder la place. L'informateur entre donc en fonctions alors qu'il n'y a pas vacance du pouvoir et que la majorité parlementaire fait encore l'objet de savants calculs au rythme des déflections et ralliements escomptés.

En réalité, le président Félix Tshisekedi arrive au bout de sa stratégie de « reconquista », motivée par le fait qu'il estimait que son puissant allié ne lui laissait pas une marge de manœuvre suffisante. Le nouveau rassemblement créé sous son impulsion, l'Union sacrée, créé à l'issue d'un mois de consultations nationales, est en passe de détrôner le Front commun pour le Congo, la coalition que Kabila avait rassemblé à la veille des élections du 31 décembre 1998 et qui devait lui permettre, malgré sa retraite apparente, de garder les rênes du pouvoir et surtout, de préparer la prochaine échéance, les élections de 2023. D'une coalition à l'autre, en l'absence de toute réelle idéologie, le ciment de l'allégeance politique demeure le même et la nouvelle plate forme que l'on appelle déjà l'« Union sacrée » s'est elle aussi constituée à coup de billets verts, le tarif proposé aux « transhumants » oscillant entre 7000 à 15.000 dollars par défection.

C'est une longue marche que celle entamée par Félix Tshisekedi au lendemain de ces élections chaotiques, financées par le seul Congo et dont le seul résultat certain avait été l'échec du dauphin de Kabila, Emmanuel Shadary. Joseph Kabila, qui ne pouvait se représenter, avait sauvé les meubles et sa coalition dominait largement l'Assemblée nationale et le Sénat. La Commission électorale n'ayant jamais publié les chiffres définitifs, on ignorera toujours qui fut le véritable vainqueur du scrutin, même si les observateurs déployés par l'Eglise catholique et financés par les Occidentaux avaient désigné Martin Fayulu comme le probable gagnant, appréciation qui fut confirmée par des fuites au niveau de la CENI et par des journalistes indépendants.

C'est avec Félix Tshisekedi, jugé plus accommodant, qu'un accord de partage du pouvoir fut finalement conclu, accepté par une opinion congolaise soulagée de voir Kabila quitter le pouvoir. Le vainqueur désigné passa sa première année à parcourir les capitales africaines et occidentales pour légitimer à l'extérieur du pays sa position de chef d'Etat. Il multiplia les promesses, entre autres auprès du Rwanda (qui vient d'être accusé par les experts de l'ONU de maintenir des troupes au Kivu et qui traque à peu près librement ses opposants au-delà de la frontière), d'Israël, (Jérusalem étant reconnue comme sa capitale par la RDC) et surtout des Etats Unis. Ces derniers souhaitaient démanteler totalement « l'empire Kabila » c'est-à-dire sa fortune colossale, amplement détaillée par une batterie d'ONG et de think tanks bien informés mais surtout réviser deux axes de sa politique : les accords conclus avec Pékin, qui faisaient de la Chine le principal importateur du cobalt congolais, et plus important encore, le Code minier rénové, qui portait à 10% la taxe sur les minerais dits stratégiques, au grand dam des multinationales, dont la Suisse Glencore.

Sur le plan intérieur, la plus importante des promesses de Tshisekedi fut la gratuité de l'enseignement, qui suscita une fronde immédiate des enseignants privés des con-

tributions des parents et in fine à une dégradation de la qualité générale de l'éducation. Le nouveau président mit aussi en chantier de grands travaux, dont quatre viaducs urbains, les « saute mouton » qui viennent enfin d'être inaugurés à Kinshasa et devraient décongestionner le trafic. A plusieurs reprises, le FCC freina des initiatives sociales qui auraient pu être mises au crédit du nouveau président et renforcer ses chances de réélection en 2023.

La ligne bleue de 2023

Tshisekedi employa sa deuxième année au pouvoir à consolider sa propre position, le regard déjà fixé sur la seule « ligne bleue » importante : les futures élections prévues en 2023. En dépit de ses allures de « bon garçon », qui avaient désarmé le suspicieux Kabila, le nouveau président, sut se montrer aussi méthodique qu'implacable : le fils d'Etienne Tshisekedi, qui fut le premier diplômé en droit de l'histoire du Congo, sut utiliser un appareil judiciaire dûment réformé et désormais voué à une lutte contre la corruption savamment orientée. Parallèlement, la mort brusque, jamais élucidée, du général Kahimbi, pilier des services de renseignement militaires de Kabila, permit de fissurer le bastion militaire dès la fin février.

Le 8 avril, le très puissant et très arrogant Vital Kamerhe qui avait négocié l'accord avec Kabila et s'était contenté du poste de directeur de cabinet en échange d'une promesse de candidature à la future élection présidentielle, fut accusé d'avoir détourné 50 millions de dollars alloués aux « travaux dits des 100 jours » de Tshisekedi, travaux de voirie et fourniture de 4500 maisons préfabriquées. L'un des principaux juges, Raphaël Yanyi, trouva la mort le 27 mai, dans les premiers jours du procès et finalement Kamerhe fut condamné à 20 ans de prison. Alors que ses co-accusés, un Libanais, un Américain, furent autorisés à quitter le pays pour raison de santé, le directeur de cabinet, atteint du Covid, est cloué à Kinshasa et l'évacuation sanitaire ne lui a toujours pas été accordée.

Au fil du temps, les litiges entre le président en titre et la majorité « kabiliste » se sont aiguisés, portant sur le nouveau patron de la Commission électorale, -plus faiseuse de rois qu'indépendante-, sur la composition de la Cour Constitutionnelle, dont dépendra la validation du futur président et dont le président du temps de Kabila, Benoît Lwamba, reçut l'autorisation, sinon le conseil, de se réfugier en Belgique pour raisons médicales.

Alors qu'il s'agissait de renverser non sans mal, la présidente d'une Assemblée nationale où les « kabilistes » disposaient encore de plus de 300 sièges, la nouvelle Cour constitutionnelle cautionna un Bureau de l'assemblée composé du doyen d'âge et des plus jeunes. Cette brillante innovation, qui n'est cependant prévue par aucun texte, (un tel bureau provisoire n'est prévu qu'en début de législature) eut raison de Jeanine Mabunda, non sans de regrettables échafaudées auxquelles participa le secrétaire général adjoint de l'UDPS Kabund. Entretiens, les déflections se multiplièrent et après un mois de consultations nationales, Félix Tshisekedi finit par dénoncer l'accord conclu avec son prédécesseur qui, toujours silencieux, se retrancha dans son fief de Lubumbashi.

Reste désormais à renforcer la nouvelle majorité avec quelques personnalités de poids : à Kinshasa, le président s'est entretenu avec ses rivaux d'avant les élections, Jean-Pierre Bemba, brièvement descendu de son fief de l'Equateur, et Moïse Katumbi, venu de Lubumbashi et demeuré très populaire, qui se serait vu proposer le poste de premier ministre. Mais les deux hommes sont circonspects : Félix Tshisekedi, qui avait naguère délaissé les autres opposants et quitté Genève pour faire cavalier seul et finalement rejoindre Kabila, puis écarter Vital Kamerhe et « dribbler » ses partenaires kabilistes, ne risque-t-il pas de faire le même coup à ses éventuels alliés et rivaux potentiels ?

Les armes sont déjà fourbues et ont fait la preuve de leur efficacité : des accusations de détournement de fonds peuvent toujours être utilisées pour justifier une mise à l'écart...

Autrement dit, même si i le camp Kabila a été mis sur la défensive, la partie d'échec pourrait être bousculée par l'arrivée des démocrates aux Etats Unis, affaiblissant le tout puissant ambassadeur Mike Hammer ; l'omniprésence des Kasaiens dans les cercles du pouvoir ravive de vieilles inimitiés ethniques, au Katanga, où Kabila s'est replié, la situation demeure très tendue. Quant à l'Est du pays, au Kivu et surtout en Ituri, la violence se poursuit : elle a fait 1135 morts en une année dans l'Ituri, dont 22 victimes le week end dernier et chacun sait que les rebelles ADF (islamistes venus d'Ouganda) disposent aussi de mystérieuses complicités sur le terrain. La position de l'armée, qui subit de lourdes pertes et dont l'état major à Kinshasa a été délogé au profit d'une équipe de conseillers du président s'ajoutant à la fragilisation du système politique pose donc question. Quant à la population, à part les promesses, elle n'a pas encore vu venir grand-chose et le franc congolais ne cesse de perdre de la valeur. ...

Sur le plan international, l'Union africaine et un pays comme l'Afrique du Sud qui avait garanti les accords conclus avec Kabila découvrent que le futur président de l'organisation continentale est un homme qui peut renier ses engagements ; la France, qui tente de persuader ses propres dinosaures (Sassou Nguesso à Brazzaville, Bya au Cameroun, Deby au Tchad...) de quitter le pouvoir, se garderait bien d'encore citer la RDC en exemple...

Quant à la Belgique, se félicitant de la mise à l'écart de Kabila, elle se contente de soutenir les promesses de réformes ainsi que la nouvelle agence de lutte contre la corruption, même si deux agents de la nouvelle institution ont été mis en cause et accusés de tentative d'extorsion de fonds.....

A noter aussi que le colonel Eddy Kapend, détenu depuis vingt ans et considéré comme un « prisonnier personnel » de Kabila depuis l'assassinat de Laurent Désiré Kabila, vient d'être remis en liberté, ce qui réjouira les associations de défense des droits de l'homme.

Colette Braeckman

« Un Gouvernement pour tirer le Congo vers le haut... »

Bientôt le mandat du Président Félix TSHISEKEDI va prendre fin. Quelqu'un d'autre me répondra, peut-être, qu'il a encore trois ans. Dans la vie d'une nation, trois ans, c'est à la fois beaucoup, à la fois peu. Et pour un pays qui a des défis énormes comme le Congo et avec beaucoup d'acteurs politiques, sociaux et confessionnels qui ne prennent pas la mesure des problèmes et des dangers qui guettent notre pays, jours et nuits, trois ans, c'est peu.

Mais la possibilité pour le Président de la République d'avoir un deuxième mandat comme je l'entend dire par beaucoup d'adeptes de l'Union Sacrée de la Nation ne peut-être sécurisée que s'il y a des résultats au profit des citoyens.

Atteindre des résultats visibles pour déterminer le peuple à renouveler sa confiance au Président de la République, la seule volonté de ce dernier pour faire changer les choses ne suffit pas. Le Président ne peut pas tirer seul le Congo vers le haut. Il est important qu'il soit entouré par des collaborateurs (Cabinet) à la hauteur de sa vision et de ses ambitions, mais qu'il soit aussi accompagné par un gouvernement constitué des hommes et des femmes qui soient sélectionnés sur base des critères qui ne sont pas souvent pris en compte dans notre pays.

Le prochain gouvernement est un élément clef pour satisfaire aux préoccupations du peuple congolais. Il doit être un gouvernement de travail et constitué autrement.

Conformément à la Constitution, ce sont les forces politiques qui constituent la majorité à l'Assemblée Nationale qui forment le gouvernement. Ce qui est vrai est

que toutes les forces politiques regroupées au sein de l'Union Sacrée de la Nation ne seront pas représentées au gouvernement, c'est une réalité que nous devons tous intégrer. Il est aussi vrai que toutes les forces politiques n'ont pas le même poids politique et m'ont pas joué le même rôle dans la constitution de l'Union Sacrée de la Nation ou elles n'ont pas soutenu le Président de la République pendant le temps difficile de gouvernance du pays dans le cadre de l'accord CACH-FCC. Pour avoir un gouvernement sérieux, il est bon de tenir compte des critères objectifs suivants :

1. Le poids du parti ou regroupement politique. Il est question de voir combien de députés, on apporte à l'Union Sacrée de la Nation. Pour faire les choses différemment et éviter que les leaders des forces politiques qui recevront des quotas ministériels ne puissent recommander des personnes sans intégrité ni compétences et expertises (souvent leur femme, enfant ou frère /sœur, en écartant les membres du parti compétents au profit des membres de famille biologique du leader), le Président de la République doit avoir le pouvoir de choisir lui-même au sein d'un parti ou regroupement politique des hommes ou femmes qu'il veut voir au Gouvernement. L'essentiel est que la force politique soit représentée au gouvernement ;

2. Eviter de reprendre, dans la mesure du possible, les hommes ou femmes qui ont participé à la gestion du pays depuis plus de 40 ans et qui incarnent les échecs politiques des régimes passés.

3. Tenir compte des personnalités qui ont joué un rôle, en tant qu'individu dans la mise en place de l'Union Sacrée de la Nation. Ce critère doit être combiné avec le

précédent.

4. Prendre en compte les perles rares qui se sont distingués dans les autres secteurs de la vie nationale (société civile, Barreaux, Enseignements Supérieurs et universitaires, affaires, secteur privé, médecins...)

5. Tenir compte des équilibres régionaux, mais en tenant toujours compte de l'intégrité, compétence et expertise. Ce critère a toujours été comme une licence pour prendre n'importe qui, ce qui n'est pas accepté.

Il est important de ne pas accepter au prochain gouvernement des leaders des partis ou regroupements politiques. Il y a un grand risque qu'ils travaillent plus pour se positionner en rapport avec les élections de 2023 que pour répondre aux préoccupations du peuple.

Pour tirer le Congo vers le haut, il est aussi clair que le Président de la République et le Premier Ministre devraient assigner des résultats à atteindre à chaque membre du gouvernement. De telles assignations devraient faire l'objet d'une évaluation régulière. Celui qui ne les satisfait pas devrait être renvoyé et remplacé au gouvernement.

Par la composition du Gouvernement et son travail, on doit sentir que le pays prend une autre direction.

Le Gouvernement sera un signal qui montrera si le Président a la volonté de tirer le pays vers le haut ou pas.

Le peuple est appelé à rester vigilant.

Meilleurs vœux à tous pour l'année 2021.

Fait à Kinshasa, le 03 Janvier 2020.

Me Jean Claude KATENDE

(WhatsApp : + 243 811729908)

Le Gardien du Temple.

PRESIDENCE DE L'UNION EUROPEENNE

Berlin passe le flambeau à Lisbonne

De notre correspondant permanent auprès de l'UE, Jean Boole Ekumbaki

Pendant six mois, à partir du 1^{er} janvier 2021, le Portugal qui assume la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne, devra poursuivre l'immense tâche de la mise en oeuvre du plan européen de relance post-COVID.

Déjà, on peut souligner que les Européens attendent du Portugal d'immenses efforts, car ce plan qui poursuit son parcours du combattant doit passer par l'adoption des plans nationaux. Et tout peut arriver ! Des difficultés pourraient se manifester pendant Le processus d'élaboration des plans nationaux dans certains Etats. Ici et là, des discussions plus au moins laborieuses pourraient se produire sur les priorités. Le cas échéant, l'initiative pour le suivi et l'encadrement des discussions reviendra à Antonio Costa, Premier ministre portugais en concertation avec Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne. Es-



Le Premier ministre portugais, António Costa, est depuis vendredi à la tête du Conseil de l'Union européenne et il gère la mise en place du plan de relance. (Ph. RFI)

sentiellement, les deux personnalités recommanderont aux Etats de privilégier des programmes basés sur la transition climatique et les innovations en matière numérique.

Avec succès, Berlin a terminé son mandat. Mais il y a quelques mois, au moment du lancement du plan de relance post-Covid de 750 milliards d'euros, dire qu'on ne donnait pas cher de sa peau n'est pas exagéré. Aujourd'hui, après des obstacles redoutables, le plan

de relance post-Covid a été adopté, le 21 juillet 2020, lors d'un sommet européen de quatre jours. L'Allemagne avait fait face à l'hostilité des pays fringaux (Pays-Bas, Suède, Autriche, Danemark) aux mécanismes d'octroi des subventions aux pays de l'Europe du Sud. Après l'adoption du plan de relance européen, Viktor Orbán, Premier ministre hongrois et son homologue polonais, Mateusz Morawiecki avaient, au

mois de novembre, imposé leur veto à ce plan. Il a fallu attendre le sommet de décembre dernier, c'est-à-dire un mois après, pour qu'ils renoncent à leur veto, permettant ainsi l'exécution dudit plan.

L'Allemagne passe ainsi le flambeau au Portugal, appelé à continuer avec la même détermination afin de donner à l'Union européenne les moyens de soulager ses citoyens des maux causés par le Corona virus.

Congo-Brazzaville

Kolélas est «prêt à prendre part» à la présidentielle de 2021

Candidat malheureux à la présidentielle contestée de 2016, où il s'était classé deuxième au premier et unique tour derrière Denis Sassou-Nguesso, Guy-Brice Parfait Kolélas est déjà prêt pour le prochain scrutin, qui sera organisé au plus tard le 21 mars 2021, selon les délais constitutionnels. Mais il conteste déjà la reconduction des membres de la Commission électorale, notamment celle de son président Henri Bouka, qui est également président de la Cour suprême. Il a présenté, dimanche 3 janvier, son projet ambitieux sur la décentralisation effective du Congo.

Un peu plus de deux mois séparent les Congolais de cette **élection présidentielle**. Bien qu'il attend encore l'investiture de son parti, l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki), Guy-Brice



Guy-Brice Parfait Kolélas, leader de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki) lors d'un point de presse le 3 janvier 2021 à Brazzaville © Loïcia Martial / RFI

Parfait Kolélas a déjà le cœur à cette échéance capitale.

« Je suis candidat à la candidature de mon parti. Je suis prêt. Je me prépare et mentalement, je suis prêt. C'est au parti de me donner le quitus », a-t-il déclaré.

Il déplore tout de même la composition de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI). Pour lui, celle-ci n'est pas du tout équitable : « C'est la même CNEI (qui a organisé l'élection contestée de 2016, ndr) qui a été reconduite. À la tête de la CNEI, on a mis Henri Bouka, qui est en même temps juge et parti parce qu'il est également président de la cour suprême. C'est un refus de transparence, alors que le président de la République a dit dans son discours sur l'état de la Nation (le 23 décembre, ndr) que nous allons à une élection transparente et apaisée. Elle sera transparente sans que la CNEI ait été composée équitablement ? », s'est plaint M. Kolélas.

Guy-Brice Parfait Kolélas, membre du gouvernement entre 2009 et 2015, affirme que « le mal du Congo s'appelle la gestion chaotique du PCT (Parti congolais du travail), le parti au pouvoir ». Il propose alors un projet ambitieux de décentralisation. Avec lui, le pays devra passer de 12 départements à quatre provinces décentralisées, dotées chacune d'une personnalité juridique et d'une autonomie administrative et financière. RFI

Etats-Unis

Nancy Pelosi réélue à la tête de la Chambre des représentants

Nancy Pelosi a été réélue dimanche à la présidence de la Chambre des représentants américaine, lors de la première séance de la nouvelle session du Congrès.

La démocrate Nancy Pelosi a été réélue de justesse, dimanche 3 janvier, présidente de la Chambre des représentants, lors de la première session de travail du 117^e Congrès américain, qui affiche de profondes divisions.

À 80 ans, l'habile tacticienne, qui a été la principale opposante au président Donald Trump durant la deuxième partie de son mandat, a été reconduite comme "speaker" pour les deux ans à venir, malgré les réticences de certaines voix à la gauche de son parti. L'élue de Californie a obtenu 216 voix contre 209 pour son rival républicain Kevin McCarthy. Tous les élus républicains présents ont voté pour ce dernier, tandis que cinq élus démocrates n'ont pas donné leur vote à Nancy Pelosi. France 24

Centrafrique

Les rebelles s'emparent de la ville minière de diamants de Bangassou

Des combattants rebelles ont capturé dimanche la ville minière de diamants du sud de Bangassou, en République centrafricaine, des semaines après avoir été accusés d'une tentative de coup d'État et avant les résultats partiels d'une élection présidentielle tendue. Au moins cinq rebelles ont été tués et deux soldats de l'armée blessés dans les affrontements dans la ville centrafricaine de Bangassou, qui se trouve à la frontière sud avec la République démocratique du Congo, a déclaré la mission de maintien de la paix de l'ONU MINUSCA dans un communiqué.

Les rebelles, que le gouvernement et l'ONU disent être soutenus par l'ancien président François Bozizé, ont lancé une offensive le mois dernier après que la Cour constitutionnelle eut rejeté la candidature de Bozizé pour défier le président Faustin-Archange Touadera lors du vote de dimanche dernier.

Le parti de Bozizé nie officiellement qu'il travaille avec les rebelles, mais certains membres du parti

ont suggéré qu'ils travaillaient ensemble.

La coalition des groupes armés rebelles, qui contrôlent les deux tiers du pays sujet aux coups d'État, a lancé le 19 décembre une offensive visant à perturber les élections du week-end dernier et à « marcher sur Bangui ».

Jusqu'à présent, ils ont été tenus à l'écart de la capitale par des soldats fédéraux, des soldats de la paix de l'ONU et des renforts envoyés de Russie et du Rwanda.

'Ils sont partout'
Mais les rebelles ont attaqué Bangassou, à environ 750 km (470 miles) de Bangui, à l'aube de samedi.

« Les rebelles contrôlent la ville », a déclaré à l'AFP Rosevel Pierre Louis, chef du bureau régional de la force de maintien de la paix de l'ONU MINUSCA dans la ville. « Ils sont partout ».

Les troupes gouvernementales ont « abandonné leur position et sont à notre base », a-t-il ajouté.

Médecins sans frontières (MSF) a déclaré avoir transporté 15 blessés lors des combats.

Niger

Le bilan s'alourdit après l'attaque de deux villages dans l'ouest du pays

Au Niger, le bilan ne cesse d'augmenter après les attaques menées dans deux villages différents du département de Ouallam dans l'ouest du pays, dans la zone des « trois frontières », proche du Mali et du Burkina Faso. On parle désormais de 100 victimes.

Selon le maire de la commune de Tondikiwindi, qui administre les villages ayant subi les attaques, il y aurait pour l'instant 70 morts à Tchombangou et 30 à Zaroumdareye, des chiffres également confirmés à RFI par le gouverneur de la région.

Les deux villages sont situés à environ 120 kilomètres au nord de la capitale Niamey, dans la région de Tillabéry à la frontière du Mali et du Burkina Faso. Cette zone dite des « trois frontières » est une cible régulière pour les jihadistes.

Une vengeance suite à la mort de deux jihadistes

Le maire parle de deux colonies de centaines de terroristes venus à moto. Selon des sources concordantes, ce raid serait une vengeance suite à la mort de deux éclaireurs des groupes, tués par les groupes d'auto-défense du village.

Ce dimanche après midi, une délégation officielle menée par le Premier ministre Brigi Rafini et le ministre de l'Intérieur Alkache Alhada s'est rendue sur place afin de « soutenir moralement les populations ». Le président nigérien Mahamadou Issoufou a présenté ses condoléances aux populations de Tchombangou et Zaroumdareye cet après-midi. Dans un tweet, il a qualifié ces attaques « de lâches et barbares ». RFI

Kenya

Les enfants reprennent le chemin de l'école après un confinement destructeur

C'est la rentrée des classes au Kenya. Après neuf mois de fermeture en raison de la pandémie du Covid 19, les écoles rouvrent enfin leurs portes à plus de 16 millions d'écoliers. Cette longue fermeture, décrétée dès le mois de mars dernier, a eu des conséquences désastreuses pour les enfants. On s'attend à un décrochage scolaire massif dans le pays.

Ils attendent depuis plus de neuf mois leur retour derrière les bancs de l'école. Près d'une année sans instruction ou presque car, si les cours à distance ont été mis en place par certains établissements, en réalité très peu de Kenyans ont eu accès au matériel technologique nécessaire.

Cette longue fermeture des écoles est difficilement compréhensible dans le pays alors même que les églises, les res-

taurants, les magasins n'ont quasiment jamais fermé depuis le début de la pandémie.

De graves conséquences pour les enfants

Les conséquences sur les enfants sont dramatiques. Le boom des grossesses adolescentes d'abord. Selon l'**Unicef**, plus de 2 adolescentes sur 5 sont enceintes en ce moment au Kenya. Des jeunes filles délaissées par leurs parents qui eux doivent continuer de travailler. Certaines d'entre elles se sont mariées, encore mineures.

Ensuite, les enfants des rues, qui sont de plus en plus nombreux dans la capitale à vivre de la mendicité. D'autres se sont mis à travailler pour aider leurs parents à subvenir aux besoins de la famille. Sans parler de la délinquance et de la consommation de drogue qui explosent chez les jeunes. RFI

Etats-Unis

Robert Hossein, acteur et metteur en scène de la démesure, est mort

L'artiste, mort le 31 décembre à l'âge de 93 ans, acquiert sa notoriété avec la série des « Angélique, marquise des anges » dans les années 1960. Passionné de scène, il se lancera dans des superproductions théâtrales qui connaîtront un énorme succès.

Il aimait les loups et se voyait tel un loup dans la steppe, aux aguets, traqué par on ne sait quelle peur, courant toujours, éperdument. Le jeudi 31 décembre 2020, au lendemain de son anniversaire, sa course s'est arrêtée : Robert Hossein est mort à l'hôpital à la suite d'un problème respiratoire », à 93 ans, a annoncé son épouse, la comédienne Candice Patou. « La seule chose que je laisserai, disait-il, c'est la balafre de Joffrey de Peyrac dans



Un fils qu'ils envoient dans des pensions d'où il se fait renvoyer, parce qu'ils ne peuvent pas payer. Robert Hossein arrête l'école après le certificat d'études primaires, et il regrettera toute sa vie de ne pouvoir s'appuyer que sur sa formation d'« autodidacte ».

Heureusement, il y a les cinémas de quartier, où le jeune homme se gave de films, et la rue, les cafés, les rencontres. A la fin de la seconde guerre mondiale, Robert Hossein navigue à Saint-Germain-des-Prés, croise Jean-Paul Sartre, Jean Genet, Boris Vian, cherche à se lancer dans le métier de comédien. Il a suivi des cours chez Simon, qui lui a conseillé d'en donner lui-même à des héritières, pour gagner un peu d'argent, et il commence à obtenir de petits rôles au cinéma, à partir de 1948 (on le voit en silhouette dans Le Diable boiteux, de Sacha Guitry).

La gloire

En 1949, il se fait remarquer avec Les Voyous, une première pièce qu'il écrit et met en scène au Théâtre du Vieux Colombier. A l'écran, il fait son chemin, avec des rôles de plus en plus importants, aux côtés de stars, Brigitte Bardot dans Du rififi chez les hommes, de Jules Dassin (1955) ou Sophia Loren dans Madame Sans-Gêne, de Christian Jaque (1961). En 1964, le voilà star à son tour, avec le premier des cinq films consacrés à « Angélique » par le réalisateur Bernard Borderie, d'après les livres d'Anne et Serge Golon : Angélique marquise des anges, puis Angélique et le roy (1965), Indomptable Angélique et Merveilleuse Angélique (1967), Angélique et le sultan (1968).

« Ce mélodrame où l'érotisme s'interpose à tout moment est à déconseiller », tranche la Centrale catholique à la sortie du premier film. Les spectateurs font fi de l'anathème. Le succès de la jeune et belle Angélique Sancé de Monteloup, cédée par son père vénal à un mari vieux, boiteux et laid, Joffrey de Peyrac, dont au début la simple vue du visage balafre la repousse, ce succès donc s'amplifie à chaque nouvel épisode, et s'amplifiera encore avec les multiples retransmissions à la télévision, au cours des décennies suivantes.

Pour Robert Hossein comme pour Michèle Mercier, c'est la gloire. Pendant cette période faste, l'acteur réalise ses propres films (il en retenait Toi, le venin et Le Vampire de Düsseldorf), et il tourne beaucoup, avec ses amis Roger Vadim (Le Repos du guerrier, Le Vice et la Vertu...) ou Christian Marquand (Les Grands Chemins), mais aussi avec Marguerite Duras, dans La Musica, en 1967. Sur le plateau, avant le « moteur », ce n'est pas la joie : (...)

Brigitte Salino
Le Monde

Djuna Djanana et Gims débiteront les préparatifs de leur featuring ce 25 janvier 2021

Trois ans et trois mois, après l'interview accordée à notre Events RDC Com par Djuna Djanana sur le featuring avec Gims, c'est désormais confirmé. Au cours de son passage sur le plateau de la célèbre émission « C Midi » à la télévision nationale ivoirienne RTI, le jeudi 24 décembre 2020, le star rd-congolaise Gims a rassuré l'opinion qu'il débitera les travaux de sa collaboration avec son père Djanana, le lundi 25 janvier 2021 lors de leur rencontre.

« Gandhi. Je voulais te demander, notre featuring. C'est pour quand ? Tout le monde attend ça. C'est comme le featuring de David Hallyday et son papa Johnny Hallyday. C'est tout le monde qui attend ça. Mutu ako bukana lisu (Quelqu'un va se casser l'œil) », a laissé entendre Djanana -chanteur rd-congolais.

Surplace, l'auteur de « Sapés comme jamais » a reconnu que c'est pour la première fois que son papa lui adresse un message à travers un média.

Sur insistance de la présentatrice pour connaître la date précise de ce feat, Gims répond en ces mots : « Je ne sais pas pourquoi l'on ne l'a toujours pas fait. C'est sûrement parce que ma vie est toujours très mouvementée. C'est ce qui fait que ça retarde. Il faut que l'on fasse ce featuring. Absolument ».

De rajouter : « L'idée serait



Maitre Gims et Djuna Djanana

de faire à trois. C'est-à-dire avec Dadju aussi. Le 25 janvier 2021. Je serai avec lui et nous allons commencer à travailler ».

Ce trio du père et de ses deux fils sera sûrement l'œuvre la plus attendue et la plus écoutée de l'histoire de la musique mondiale de cette décennie. Car, Gims et Dadju sont depuis plusieurs années parmi les chanteurs francophones et rd-congolais les plus sollicités à travers le monde. Ils sont mieux cotés par toutes les structures qui s'occupent du business de l'art d'Orphée.

Y-aura-t-il des dédicaces (mabanga) ou pas dans cette œuvre ? Sera-t-elle une rumba ou un folklore mongo ou encore un autre style musical ? Conduira-t-il

ce trio à un concert exclusif à Kinshasa ou à Mbandaka ?

Comme dans leurs veines, la sape ou la sapologie sera au rendez-vous lors du tournage du clip de cette chanson. « Cette chanson sera donc le couronnement de la carrière de Djanana qui par son parcours a aussi contribué à la musique congolaise. Ça serait un rebondissement qui permettra à la génération actuelle des consommateurs de musique de le connaître, lui qui a chanté la célèbre « RTL » (Radio télé litoyi) vers les années 80, » a dit Jérémie Nsingi -bedeiste rd-congolais qui apprête également une bande dessinée sur Gims.

Cinardo Kivuila
Events RDC

En librairie: une princesse kuba à l'Expo 58

Le Congolais Blaise Ndala, 48 ans, qui vit au Canada depuis 2007, publie son troisième roman en pleine effervescence sur le colonialisme belge.

C'est un livre qui tombe pile au bon moment. Alors que les nombreux meurtres aux Etats-Unis de citoyens noirs par des policiers blancs y ont suscité le mouvement « Black Lives Matter », en 2020, des activistes en Belgique ont surfé sur cette déférente pour relancer leurs protestations contre Léopold II et la colonisation du Congo. C'est au milieu de cette effervescence que paraît le roman de Blaise Ndala, dont la pierre angulaire est le spectacle prévu par l'Exposition universelle de 1958, à Bruxelles, d'un « village congolais » animé par des personnes vivantes.

Ce spectacle, jugé aujourd'hui « dégradant » pour les Congolais de ce faux village, avait suscité des protestations à l'époque. Blaise Ndala le corse en supposant qu'une des jeunes femmes présentes s'y trouve après avoir été enlevée à Léopoldville par un Belge peu scrupuleux, à la suite d'amours interdites. Car l'héroïne est princesse kuba et, comme telle, ne pouvait priver son père du privilège d'établir une alliance avec l'éthnie des Lundas en la mariant à l'héritier de leur empereur.

Le pouvoir des chefs traditionnels

Cette intrigue permet à Blaise Ndala de revenir sur une des frustrations des indépendances africaines, au Congo comme dans d'autres pays: la souveraineté fut alors confiée à de nouveaux venus, bons élèves du co-

lonisateur – appelés au Congo belge « les évolués » – au lieu d'être rendue à ceux qui en avaient été privés par la colonisation, les chefs traditionnels, ceux qui savaient comment on exerce le pouvoir. Les voici dépouillés à nouveau, cette fois au profit de « copies des blancs ».

Comme souvent, lorsque cette thèse est exposée, est passée sous silence la multiplicité de chefs dépouillés; entretemps, leurs royaumes et empires ont été agglomérés et aucun des anciens potentats ne saurait les gouverner tous, ni l'ensemble qu'ils sont devenus. Mais ce thème est l'occasion, pour Blaise Ndala, de rappeler, du ton ample de l'épopée, une notion qui semble aujourd'hui disparue au Congo alors qu'elle fit agir, se surpasser et se sacrifier ceux pour qui elle comptait: « L'honneur. Ce qui fait se tenir debout ».

Si le roi des Kubas avait reconnu la souveraineté du roi des Belges, il voulait « faire du royaume hérité de ses aïeux un îlot de fierté au cœur de la province du Kasai. Continuer de se soumettre aux lois de l'administration coloniale sans renoncer à la dignité ». Il disait: « Le coq a deux genoux, certes, mais personne ne l'a jamais vu les plier à la manière du chien pour quémander une graine de maïs ».

Le rôle de Wendo Kolosoy

Le roman est plutôt bien écrit, malgré quelques anachronismes verbaux et un récit parfois filandreux. Il fait intervenir dans l'intrigue la principale vedette de la rumba congolaise des années 50, l'inoubliable chanteur Wendo Kolosoy, ce qui devrait contribuer



au succès du livre.

Dans son désir de plaire au lecteur d'aujourd'hui, cependant, l'auteur va trop loin. Il place ainsi dans la bouche du roi kuba mourant un plaidoyer pour les migrants désireux de gagner l'Europe, totalement incongru dans le récit. Et transforme le fameux match de foot du 4 janvier 1959 entre deux équipes de Léopoldville, VClub et Mikado – il joua un rôle dans les émeutes de ce jour, qui décidèrent Bruxelles à octroyer l'indépendance à sa colonie – en confrontation entre « indigènes qui s'étaient présentés nu-pieds sur le gazon » et « une équipe blanche constituée de maîtres prêts à renvoyer l'adversaire à sa rumba quotidienne. Une rencontre qui vit la fourmi noire ne faire qu'une bouchée de l'éléphant blanc ». Nous voilà tombés au niveau du jeu vidéo. Comme si l'histoire du Congo n'était pas suffisamment extraordinaire.

« Dans le ventre du Congo » de Blaise Ndala
Ed. Seuil, 368 pp, 20 €
En librairie le 7 janvier

M-F.C

Ligue des champions

TP Mazembe: Pamphile Mihayo convoque 24 Corbeaux pour atomiser Bouenguidi

De sa part, le TP Mazembe Engelbert de Lubumbashi lance le début de l'année 2021, ce mercredi 06 janvier avec la réception de l'AS Bouenguidi du Gabon.

Vainqueurs par (2-1) à Libreville lors de l'aller, les Badiangwenas de la RD Congo seront dans l'obligation de faire plus mieux qu'avant et barrer complètement la route aux visiteurs.

TP Mazembe – Bouenguidi, celle-ci est la confrontation de l'entraîneur Pamphile Mihayo sur le banc du TP Mazembe. Un match qui intervient quelques jours après sa confirmation comme entraîneur des Noirs et Blancs, en remplacement du franco-serbe Dragan



Cvetkovic.

Pour bien aborder Bouenguidi, Mihayo vient de faire appel à un groupe costaud composé de 24 cartouches à sa disposition.

Ces heureux convoqués sont notamment :

Gardiens

Sylvain GBOHOUO,
Aimé BAKULA,
Ibrahim MOUNKORO
Défenseurs
Djo ISSAMA,
Godet MASENGO, Joseph OCHAYA,

Arsène ZOLA,
Kabaso CHONGO,
Tandi MWAPE

Milieux de terrain
Christian Koffi KOUAME, Michée MIKA,

Cédric Martial ZEMBA, Trésor MPUU,

Nicolas KAZADI
Attaquants
Thomas ULIMWENGU,
Moustapha KOUYATE,

Chico USHINDI,
Rainford KALABA,
Patou KABANGU,
Joël BEYA,
Gondry SUDI,
Etienne MAYOMBO,
Philippe KINZUMBI et
Isaac TSHIBANGU

Pour l'heure, l'équipe est déjà internée au CF Futuka pour préparer soigneusement cette rencontre.

À noter que cette manche retour s'inscrit dans le cadre des 16èmes de finale de la Champions League africaine. Le match se jouera au stade TPM de la Kamalondo.

Cedrick Sadiki Mbala

CAF - C1

V.Club - Young Buffaloes: gagné d'avance ?

Après avoir activé le mode « nzombo le soir » pour arracher le 2-2 in extremis face à Young Buffaloes de l'Eswatini, les poulains de Jean-Florent Ibenge vont recevoir leurs adversaires du Swaziland ce mercredi près-midi au stade des Martyrs en match retour. Apparemment match gagné d'avance au regard de la forme et des performances des jours au cours de leur dernière sortie.

En effet, l'As V.Club a pris le dessus (2-0) devant le Sa Majesté Sanga Balende en match comptant pour la 14ème journée du championnat national de football, Ligue 1.

Les Dauphins Noirs de Kinshasa ont été très réalistes surtout en 2ème période après subi la première n'eût été la maladresse des Sang et Or de Mbuji Mayi qui ont eu quelques occasions pour scorer. C'est en 2ème période que tout s'est joué avec les deux buts inscrits par Mbuyi Kalonda et Ousmane Ouattara aux 68ème et 85ème minutes.

Avec ce succès, V.Club revient à la hauteur de Mazembe avec 32 points en 14 sorties mais restera 2ème à cause de la différence des buts alors que Sanga Balende concède sa toute première défaite de la saison et va conserver sa 5ème place avec 21 points en 10 sorties. Pour la prochaine journée, V.Club ira à Kindu pour affronter Maniema Union le 10 janvier et Sanga Balende recevra la Jeunesse Sportive de Kinshasa (JSK) le 7 janvier.

avec Michel TOBO

Ben Malango: direction le Qatar ?



Le bureau dirigeant du Raja étudie actuellement une offre du club qatari d'Al-Dubail pour son attaquant international congolais Ben Malango. Le club de Medhi Benatia souhaite l'attirer au prochain mercato hivernal. D'après plusieurs sources, la direction des Aigles verts a reçu une offre lucrative de Al Dubail pour s'adjuger les services de Ben Malango dès ce mois de janvier. 2 millions d'euros sont proposés par ce club évoluant en première division qatarie, quitte à savoir si le Raja décidera de céder son attaquant providentiel pour essayer de renflouer ses caisses en vue des prochaines échéances du mercato.

Isidore AKOUE

CAF - C2

DCMP pour défier Bravos Do Maquis avec méfiance et sans peur

Le Daring Club Motema Pembe s'est déjà séparé du mauvais mythe de 16è rue depuis la saison dernière. Les Immaculés sont sur la voie de rééditer l'exploit ce mardi face à Bravos Do Maquis après l'avance acquise au match aller (0-1).

L'enjeu est unique pour ce choc, gagner pour se qualifier sans difficulté ou à défaut concéder un match nul vierge. En confiance, les Tupamaros ne peuvent que s'appuyer sur le mental pour se débarrasser de leur adversaire. «**Les clés de ce match ça va être le mental. Il faut avoir un mental de guerriers et la détermination comme on l'a eu au match aller et surtout faire abstraction de tout ce qui peut nous poser question sur l'ensemble de cette rencontre. Il faudrait être très concentré de bout en bout et prendre le jeu à notre compte parce que si on leur laisse le jeu on va tomber**

dans la peur et ce n'est pas bon», a confié l'entraîneur Isaac Ngata à la rédaction de Leopardsactu.com

Le score du premier acte est oublié. Le compte est mis à rebours et les Vert et blanc de la capitale veulent y aller avec un esprit de n'avoir rien fait jusqu'ici. «**On va juste partir avec l'idée que le match là est très difficile, puis qu'on reste concentré comme nous l'avons été là-bas et qu'on reparte avec un état d'esprit de 0-0 pour être très productif au moment où on a besoin[...]On doit gérer la peur et rendre une copie propre**», précise le technicien brazzavillois.

Les «**Bana Dora**» n'ont pas droit à l'erreur. Le mieux et l'essentiel qui reste à faire est de fructifier la chance acquise au mérite et avec autorité en Angola, il y a deux semaines.

Ismang

Brice Ondo coach de Bouenguidi :

«Pamphile ou pas, ça va être Mazembe sur le terrain»

Le club Gabonais de Bouenguidi Sport a quitté le pays de Ali Bongo ce lundi 04 janvier 2021 en direction de la ville de Lubumbashi via Addis-Abeba. L'adversaire du TP Mazembe est attendu ce mardi 05 du mois courant dans la capitale du cuivre. Défait à la maison il y a deux semaines environs (1-2), le représentant Gabonais veut renverser les corbeaux à Kamalondo le mercredi lors de la manche retour du deuxième tour qualificatif à la phase des groupes de la Ligue des Champions Africaine de Football.

«*On va pas à Lubumbashi en victime expiatoire. On va, comme toujours, rester sur nos valeurs qui sont celles de tout donner. On sait que c'est une montagne, on va essayer de déplacer cette montagne. Qu'à cela ne tienne, on effectue ce déplacement avec beaucoup de déterminations et surtout l'envie et, le souhait de se qualifier*», a fait savoir le technicien Bruce Ondo.

Le patron du staff technique ne s'est pas empêché à commenter l'actualité de l'heure au sein du TP Mazembe Engelbert. Les pensionnaires de Kamalondo ont fait



revenir Pamphile Mihayo à la tête du staff technique en remplacement de Dragan Cvetkovic dont le contrat est arrivé à terme fin décembre 2020. Un retour que Brice Ondo minimise.

«*Ils ont fait revenir quelqu'un qui connaît la maison, Pamphile Mihayo. Nous, c'est le terrain. C'est pas le coach qui sera sur le terrain. Je pense ça sera les mêmes joueurs peut-être même renforcer par deux autres joueurs qui n'étaient pas ici au match aller. Ça va rester Mazembe. Après, il y a des consignes du coach sans oublier la créativité des joueurs. Pamphile ou pas, ça va être Mazembe sur le terrain*».

Marco Emery Momo

Linafoot: le point après 216 matches

Les étincelles de la 26ème édition de la Ligue Nationale de Football sont encore plus brillantes qu'elles ne l'étaient en début du championnat. Les choses prennent de l'allure. Aussi indécis qu'inattendu, le classement de la compétition présente une image assez incroyable. Celle d'un tournoi plus serré que jamais, à l'image de la Premier League. Rien n'est donné pour acquis, même le TP Mazembe et l'AS VClub Habitues à s'affronter à distance pour le trône, vont être confrontés à une dure rivalité, venant de deux ou trois adversaires. A l'heure qu'il est, la Linafoot a déjà organisé 216 rencontres pour le compte de la manche aller et aucune équipe n'a épuisé tous ses matchs.

Mazembe et Vita ne se lâchent plus

Le tableau affiche bien le TP Mazembe en tête avec 32 points

(+19). Mais les Corbeaux ne sont pas très à l'aise sur leur fauteuil. L'AS VClub vient juste derrière avec également 32 points (+14). La bataille entre les deux plus grands rivaux de la RDC s'annonce titanique. Plus qu'un autre, les deux-là visent le titre, rien que le titre. Avec le même nombre des matchs joués (14), les Corbeaux et les Dauphins Noirs sont invaincus, comptent le même nombre de victoires (9) et de matchs nuls (5), l'égalité parfaite.

Le podium convoité, MU éjecté
La troisième marche du podium jusqu'ici occupée par l'AS Maniema Union, a été récupérée dimanche par le FC Saint Eloi Lupopo tombeur de l'AS Simba à Kolwezi. Les Cheminots viennent d'enchaîner un sixième succès de suite et ont dans leur gibecière 29 points (+10). Les Unionistes qui attendent toujours leur dernier

match de la manche aller, contre l'AS VClub, sont relégués à la 4ème position (28 points +8). Le top 5 est complété par les Anges de Sanga Balende battus hier, par l'AS VClub, au stade des martyrs, mais qui gardent un meilleur ratio/point, leader virtuel. Avec 4 matchs de moins que ceux qui sont devant lui, le club de Mbuji-Mayi est à 21 points (+7).

Ça se bouscule aussi derrière
Éjectés du top 5, le Daring Club Motema Pembe et le FC Renaissance sont aux aguets. Les Immaculés accusent un retard, suite notamment à la défaite devant Sanga Balende le 31 décembre dernier. Ils sont 6èmes avec 20 points mais très menacés par le FC Renaissance, qui en totalise 18 avec un match en retard. Les Renais peuvent à tout moment devancer les Immaculés à qui il reste un match, pour clôturer cette manche

aller. Blessing FC (17 points), Rangers (17 points) JSK (16 points), RCK (16 points) n'ont pas dit leur dernier.

La lanterne rouge a ses locataires fidèles

Pendant que les uns excellent et performant en équilibre avec leurs ambitions de la saison, d'autres crouissent dans le bas fond du classement, comme condamnés à mal faire, à ne pas émerger. Cette saison, le sort est contre la JS Bazano et Lubumbashi Sport. Aucune victoire pour le premier cité et une dernière place (6 points en 14 matchs, dont 9 défaites). Les hommes de Kasongo Mabwisha traversent une période sombre, après avoir fait rêver les footballeurs la saison dernière. Les Kamikazes de Lubumbashi Sport eux, sont tout aussi faibles qu'audacieux (7 points, 15èmes). avec foottrdc

309 députés l'ont confirmé**Union sacrée, la nouvelle majorité !**

Ils ont été 309, selon des sources à la présidence de la République, à répondre à la rencontre avec le chef de l'Etat le dimanche 3 janvier 21 à la Cité de l'Union africaine. Ces députés nationaux, comme on peut s'en rendre compte, forment le plus gros paquet de l'Assemblée nationale, forte de 500 élus, et dont la majorité était contrôlée théoriquement par le Front commun pour le Congo (FCC). Théoriquement, parce que selon des juristes expérimentés, la désignation de la majorité FCC avait reposé sur des béquilles fragiles et inconstitutionnelles. Cela justifie-t-il la déliquescence actuelle du FCC au sein de l'Assemblée nationale où son chantage s'est étioilé sur la force des faits ?

De toutes les façons, le président de la République s'est enquit le soutien de la majorité des parlementaires congolais qui se sont rapprochés de la volonté du peuple congolais, celle de se mettre au service du Congolais et du Congo, notre pays. « *Que personne ne vienne vous intimider, vous n'avez trahi personne (...) Vous avez gagné une bataille et vous allez gagner la guerre* », a exhorté Félix Tshisekedi, s'adressant à ses précieux hôtes du jour. Oui, selon des indiscretions sur place, ce sont plus de 80 députés nationaux qui ont déserté les rangs de l'ancien parti présidentiel, le PPRD, pour rejoindre librement l'Union sacrée de la Nation. Des défections sont notées également dans d'autres partis membres du FCC, devenu aujourd'hui une coquille sans substance pour raisons

diverses, notamment la mauvaise gestion des ambitions et une arrogance défiant le Kilimanjaro.

En raison des enjeux actuels, le Président Tshisekedi a convié les élus nationaux à plus d'engagement afin d'atteindre l'objectif de placer le pays dans l'orbite du développement. Une tâche à accomplir dans la conjonction d'esprit et de cœur. Ainsi, en véritable prédicateur, le chef de l'Etat a exhorté ses hôtes : « J'ai tenu à vous rencontrer parce que nous sommes à un tournant décisif de l'histoire de notre pays. Un tournant dont vous êtes les acteurs principaux » (...) « Vous ne devez pas en rester là. C'est vous qui allez écrire l'histoire de ce tournant ensemble avec moi ». On ne le dira jamais assez, il n'y a pas de mauvaise troupe, il n'y a que de mauvais chefs. En bon chef, Félix Tshisekedi avait manqué de troupe sur fond de tumultes politiciennes. Aujourd'hui le Président de la République peut se targuer de disposer des hommes et des femmes qui transpirent le Congo et avec qui il peut mener le combat noble de remettre le pays sur les rails du redécoupage.

Ce d'autant que le rappel des troupes réussi le dimanche dernier se traduira, sans coup férir, par la mise sur pied d'un nouveau bureau de la chambre basse à connotation Union sacrée. Question d'éloigner toutes les velléités de discordance enregistrées sous les couleurs FCC de Jeanine Mabunda. Convoquée en session extraordinaire dès ce matin, en effet, l'Assemblée nationale est

appelée à mettre en place le bureau définitif succédant à celui de Jeanine Mabunda déchu il y a peu. Ainsi mis en place, il aura à faciliter l'adoption des réformes attendues dans le secteur des élections afin de réussir des scrutins réellement transparents et démocratiques.

FCC aux abois

Comme on pouvait bien s'y attendre, le FCC-PPRD lit dans la rencontre de dimanche dernier, une volonté du chef de l'Etat de contrôler toutes les institutions de la République. La plateforme l'accuse ainsi de violer la constitution, notamment en nommant un informateur alors que la « majorité est connue ». Une prestation que des juristes qualifient d'élucubrations d'un fauve en déliquescence. Ce faisant, le professeur Banyaku Luape dégage juste un extrait pour rappeler le FCC-PPRD à la bonne lecture des dispositions de nos lois : « Article 6 de la Constitution et l'article 3 de la loi 2004 sur les partis politiques confirment que seuls les partis politiques concourent à l'expression du suffrage. Dans l'exposé des motifs de cette loi, il est clairement dit que contrairement à la sur les partis de 1990, le regroupements politiques sont exclus du champ de son application. Il est argumenté qu'en réalité les regroupements politiques sont considérés comme des associations ou des coalitions momentanées formées au gré de la conjoncture politique, par-

fois sur base d'un simple protocole d'accord. Leur vie est des plus précaires et il ne convient pas, par conséquent, de les assujettir à un formalisme excessif et rigide au risque de les vider de leur pertinence. On ne peut donc pas porter les regroupements politiques comme équivalents de partis politiques selon les termes de la loi. A ce sujet précis, les trois lois électorales ont violé la Constitution en assimilant les partis politiques aux regroupements politiques. Car la Constitution et la loi organique de 2004 sur les partis politiques confère la personnalité juridique aux premiers pour exercer de manière permanente la qualité d'exercer les activités politiques, tandis que les seconds n'exercent les activités politiques que pour la période électorale dans le choix collectif pour présenter les candidats ou les accompagner jusqu'à la proclamation des résultats définitifs des élections présidentielle et législatives. Au-delà de la proclamation des résultats définitifs, les plateformes électorales n'ont plus qualité à exercer les activités politiques. Leur présence dans le champ d'exercice des activités politiques ou sur la scène politique institutionnelle est illégale. Ainsi, le mal dont le FCC et le CACH se sont laissés prendre pour fonder leur majorité parlementaire et le LAMUKA s'est soustrait aussi illégalement à l'opposition. Voilà les causes de la fausse majorité qui engendre la crise institutionnelle actuelle.

LR

Tueries à Beni**J.P. Bemba appelle à une opération «d'envergure»**

Dans son tweet ce lundi 4 janvier 2021, le président national du Mouvement de Libération du Congo (MLC) a condamné le cycle infernal des tueries dans la partie est du pays notamment dans la ville de Beni au Nord-Kivu.

Pour mettre fin à ces massacres des civils, Jean-Pierre Bemba appelle le gouvernement à intensifier son action en menant une opération d'envergure visant à restaurer l'autorité de l'Etat dans cette contrée.

«Nous ne pouvons pas



rester insensibles face aux attaques récurrentes qui gangrènent le territoire de Beni. Il devient impérieux de mener une opération d'envergure pour mettre fin à ces tueries et cette insécurité. Nos compatriotes de Beni ont droit de vivre dignement», a-t-il écrit.

Jeudi dernier, la ville de Beni a été une énième fois frappée par une offensive meurtrière perpétrée par des groupes armés où 22 civils ont succombé.

Le président du tout nouveau parti politique Ensemble pour la République, Moïse Katumbi, était également monté au créneau pour dénoncer ces tueries.

Merveil Molo